

Chapitre 2

WALTER HALLSTEIN:

**Eminent juriste nazi
– Et architecte
principal de l'Union
Européenne de
Bruxelles**

Walter Hallstein (1901-1982)

Walter Hallstein fut un éminent juriste impliqué dans la planification légale et administrative d'une Europe d'après-guerre placée sous le contrôle des Nazis et de leurs alliés de l'industrie, le cartel du pétrole et des médicaments IG Farben.

Hallstein représentait la nouvelle génération des membres de la coalition nazie et du cartel. Il avait été formé par des professeurs en droit, dont le but principal était de saboter le 'Traité de Versailles' définissant les paiements pour réparation imposés à l'Allemagne après que celle-ci ait perdu la première guerre mondiale. Au début de sa carrière, Hallstein reçut une formation spéciale au 'Kaiser Wilhelm Institute', à Berlin. Cet institut privé était largement financé par le cartel d'IG Farben afin d'augmenter ses cadres scientifiques et légaux, dans l'objectif de servir les tentatives ultérieures du Cartel visant à conquérir et à contrôler l'Europe et le monde.

Alors que le règne des Nazis avait pris fin en 1945, le règne de leurs complices, le Cartel IG Farben et ses successeurs, BAYER, BASF, et HOECHST, venait seulement de commencer. Dans le cadre stratégique de leur projet visant à lancer la troisième tentative pour conquérir l'Europe, ils placèrent – une décennie à peine après que leur tentative précédente eut échoué – un des leurs à la tête du nouveau 'politburo' du Cartel, à Bruxelles: Walter Hallstein.

Ce chapitre documente le fait que la construction fondamentalement non-démocratique de 'l'Union Européenne de Bruxelles' n'est pas une coïncidence. Hallstein, un éminent juriste nazi – et expert des affaires d'IG Farben – avait été choisi par ces intérêts industriels afin de devenir le premier président de la Commission de l'Union Européenne, tout en ayant une mission spécifique: modeler 'l'Union Européenne de Bruxelles' d'après les plans originels de la coalition des Nazis et d'IG Farben afin de régner sur l'Europe via un « Bureau Central du Cartel ».

L'objectif des intérêts pétroliers et de l'industrie des médicaments, aussi bien alors qu'aujourd'hui, était la création d'un 'Bureau Européen du Cartel' [c'est-à-dire, 'l'Union Européenne de Bruxelles'] avec une junte de bureaucrates non élus du cartel [c'est-à-dire, la

Un maître dans l'art de la tromperie



'Commission Européenne'] pour régner sur les populations Européennes au nom des intérêts mondiaux de l'industrie, à savoir, le cartel de l'industrie des produits chimiques, pétrolière et pharmaceutique.

Personne n'eut davantage d'influence qu'Hallstein sur la forme actuelle que possède 'l'Union Européenne de Bruxelles' et, partant, sur la vision du Cartel pour le futur de l'Europe. Les faits concernant Walter Hallstein et documentés dans ce livre, mettront fin à des décennies d'ignorance par rapport à ce 'père fondateur' de 'l'Union Européenne de Bruxelles'.

En apprenant le passé de cet homme, les populations d'Europe et du monde entier seront capables d'identifier les véritables intérêts et motifs qui se cachent derrière la construction de 'l'Union Européenne de Bruxelles'.

L'architecte principal de 'l'Union Européenne de Bruxelles' d'aujourd'hui

Le 25 mars 1957, Hallstein devint l'un des douze 'pères fondateurs' – les signataires d'origine – du 'Traité de Rome', le document qui a fondé 'l'Union Européenne de Bruxelles', et qu'il avait co-écrit.

Le 7 janvier 1958, Hallstein fut nommé par les acteurs politiques du Cartel du pétrole et des médicaments en tant que le premier Président de la soi-disant 'Commission Européenne', la plus haute fonction de la Communauté Economique Européenne (CEE), précurseur de 'l'Union Européenne de Bruxelles'.

En 1963 Hallstein fut nommé pour un second mandat de 5 ans en tant que président de la 'Commission Européenne'. Afin de consolider son emprise sur l'Europe, le cartel et ses acteurs politiques fournirent à Hallstein – le premier 'roi' de l'Europe moderne – un 'château' bien approprié, le bâtiment géant et colossal du 'Berlaymont', qui se trouve en plein cœur de Bruxelles (cf. l'image ci-dessous).

Pendant 10 années complètes, de 1958 à 1967, Hallstein commanda une armée composée de milliers de bureaucrates – et ce, en dehors de tout contrôle démocratique. Avec l'aide de ses serviteurs

Les dirigeants politiques des 27 nations Européennes qui ont signé le 'Traité de Lisbonne' n'ont pas posé les questions essentielles:

- 1. Qui a conçu la structure antidémocratique de 'l'Union Européenne de Bruxelles' ?**
- 2. D'où provenait le programme pour la construction de 'l'Union Européenne de Bruxelles' ?**



dociles, payés avec largesse par le cartel et ses acteurs politiques, Hallstein modela 'l'Union Européenne de Bruxelles' d'après les programmes conçus deux décennies plus tôt par lui-même et ses complices – pour une Europe sous le contrôle des Nazis et d'IG Farben.

51 ans plus tard, le 1^{er} décembre 2009, le soi-disant 'Traité de Lisbonne' imposa les éléments clé de l'idée d'Hallstein de 'l'Union Européenne de Bruxelles' – et donc, les éléments centraux du projet principal des Nazis et du cartel – aux populations de l'Europe.

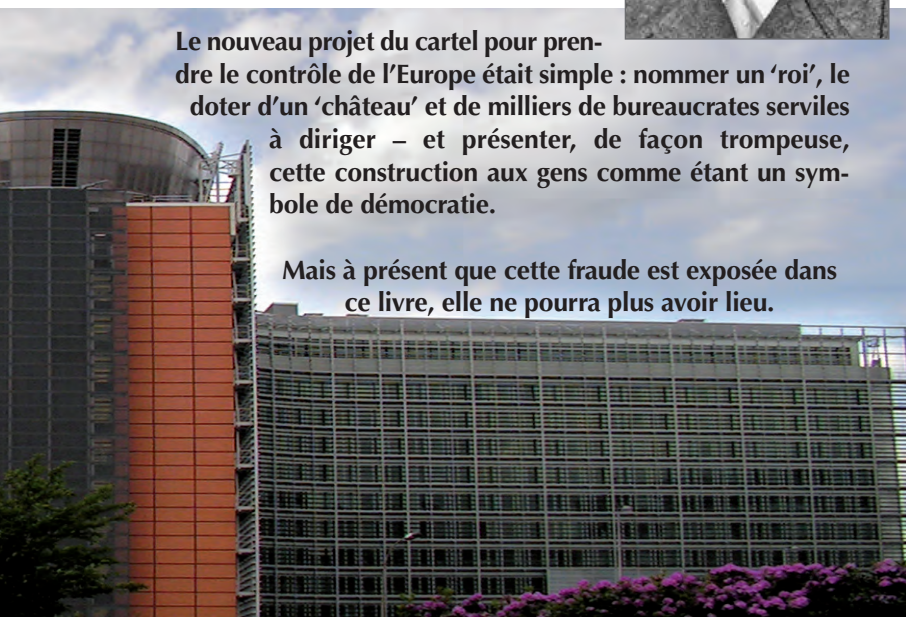
C'est ainsi qu'au début du 21^e siècle, en tant que conséquence directe d'une ignorance historique:

- 27 chefs d'Etat, en signant ce prétendu 'Traité de Lisbonne', signèrent une 'Enabling Act' (loi d'habilitation).
- De façon similaire à ce qui s'était passé en 1933, ils sacrifièrent la démocratie et ouvrirent les portes pour que règnent sur l'Europe les mêmes intérêts industriels du cartel qui n'avaient pas réussi à atteindre ce but durant la seconde guerre mondiale.



Le nouveau projet du cartel pour prendre le contrôle de l'Europe était simple : nommer un 'roi', le doter d'un 'château' et de milliers de bureaucrates serviles à diriger – et présenter, de façon trompeuse, cette construction aux gens comme étant un symbole de démocratie.

Mais à présent que cette fraude est exposée dans ce livre, elle ne pourra plus avoir lieu.



Avant et pendant la seconde guerre mondiale, Hallstein fut membre d'organisations officielles nazies



Professor Dr. iur. W. Hallstein

Rostock, den 30. September 1936
Stephanstr. 15

An den Herrn Regierungsbevollmächtigten
an der Universität

R o s t o c k

Unter Bezugnahme auf meinen Diensteid erkläre ich:
Ich habe in der Nachkriegszeit angehört
während meiner Referendarzeit dem Reichsbund
deutscher Referendare,
als Professor dem Reichsverband deutscher Hoch-
schulen.
Ich gehöre jetzt an dem BNSDJ, dem NSLB, der Dozenten-
schaft.

Dans le cadre de la construction de leur dictature et des préparatifs pour la seconde guerre mondiale, la coalition des Nazis et d'IG Farben prit soin de l'alignement idéologique de tous les secteurs clé de la société étant sous leur domination. L'un des secteurs les plus importants était la profession juridique, qui fut utilisée pour fournir à la dictature une 'feuille de vigne' légale. En 1933, immédiatement après que (la coalition des Nazis et du Cartel) se soit emparée du pouvoir, les BNSDJ [Bund Nationalsozialistischer Deutscher Juristen, c'est-à-dire l'Association des Juristes Allemands Nationaux-Socialistes] fut fondée. En 1936, cet organisme fut converti en l'Association nazie des 'Protecteurs de la Loi' [Rechtswahrer] de sinistre réputation. 'Protecteur de la Loi' était le langage codé nazi pour la destruction systématique du système juridique démocratique et



L'insigne officiel de l'organisme nazi des 'Rechtswahrer' ['protecteurs de la loi'], avec le swastika des Nazis au centre.

pour le remplacer par la loi dictatoriale nazie/fasciste. Hallstein fut membre à la fois des BNSDJ et de l'infâme organisme nazi des 'Rechtswahrer'.

La carte de membre de cet organisme était réservée aux individus démontrant un soutien indéfectible, ainsi que la participation à, la mise en application de l'idéologie nazie et à la planification de la conquête du monde par la coalition des Nazis et d'IG Farben.

Professeur de Dr. jur. Walter Hallstein

Rostock, le 30 septembre, 1935
Stephan Str. 15

Au représentant du gouvernement [nazi] à l'Université

R o s t o c k

En référence à mon serment d'entrée en fonction, je déclare:

Dans la période de l'après-guerre [1re guerre mondiale, c'est-à-dire après 1918], je fus membre des organismes suivants:

Pendant la période que j'ai passée en tant qu'assistant d'avocat [Referendar], j'appartenais à l'Association des Assistants d'Avocat [Referendar] du Reich [nazi],

En tant que professeur, j'appartenais à l'Association des Universités Allemandes du Reich [nazi].

Aujourd'hui, je suis membre de 'l'Association des Juristes Allemands Nationaux-socialistes' ['Bund Nationalsozialistischer Deutscher Juristen', les BNSDJ], de 'l'Association nationale-socialiste des Enseignants' ['Nationalsozialistischer Lehrerbund', la NSLB] et des maîtres de conférence.

Hallstein – ‘Protecteur’ des lois nazies

L’association des ‘Protecteurs de la Loi’ nazis était l’un des piliers du régime de terreur des Nazis. Les fonctions et responsabilités des membres des ‘Protecteurs de la Loi’ nazis étaient définies dans les très officielles ‘Procédures de l’Association des Protecteurs de la Loi nationaux-socialistes’ [Schriftenreihe des NS-Rechtswahrerbunds] volume 5, 1938, tel que cela est documenté ici :



L’Alliance Nationale-Socialiste des Protecteurs de la Loi

“L’Alliance Nationale-Socialiste des Protecteurs de la Loi (NSRB) est responsable de l’organisation professionnelle de la profession juridique allemande [nazie]. Elle est chapeautée par le Ministre Dr. Frank¹, leader [‘Reichsleiter’] du Bureau Juridique du Reich [‘Reichsrechtsamt’, c’est-à-dire, le terreau des lois de terreur nazies], du Parti des Travailleurs Allemands Nationaux-Socialistes (NSDAP) [c’est-à-dire, le « parti nazi » officiel] ...

Grâce à ses positions de leader, la NSRB est reliée aux bureaux centraux du Bureau Juridique du Reich du NSDAP. De cette façon, elle est assurée que la direction politique de l’activité professionnelle est identique à la volonté du NSDAP [parti nazi] – et, partant, au leadership de l’Etat [nazi]. Ainsi, l’association de la NSRB avec le NSDAP [parti nazi] possède de solides fondations.”

¹ Frank, le juriste le plus haut gradé des Nazis, fut condamné à mort le 17 octobre 1946 pour crimes de guerre et pour crimes contre l’humanité au tribunal des crimes de guerre de Nuremberg.

*Der Rektor
der Universität Rostock
Fernsprecher Nr. 7081 (Nebenstelle 240)*

Rostock, den 18. Mai 1936.

Auf Grund der mir von dem Herrn Reichserziehungs-
minister erteilten Ermächtigung berufe ich Sie hier-
durch zum Dekan der rechts- und wirtschaftswissenschaft-
lichen Fakultät. Ich ersuche um Mitteilung, wen Sie zu
Ihrem Vertreter bestellt haben.

Heil Hitler!

Der Rektor.



Herrn

Prof. Dr. Hallstein

- H i e r -
- - - - -

Le Chancellier
de l'Université Rostock

Rostock, le 18 mai 1936

Sur base de l'autorité qui m'est conférée par le ministère
de l'Education du Reich, je suis au plaisir de vous nom-
mer au poste de Doyen de la Faculté de Droit et d'Econo-
mie. Je vous demande de m'informer de la personne que
vous avez nommée en tant que votre adjoint.

Heil Hitler!

Le Chancellier

Herrn

Prof. Dr. Hallstein

Ici [Rostock]

Après la défaite des Nazis en 1945, Hallstein souffrit d'amnésie aiguë

Après l'échec de la tentative des Nazis et d'IG Farben de conquérir le monde, l'une des premières tâches de l'humanité fut de s'assurer que les criminels responsables soient punis et ne puissent plus jamais commettre de tels crimes contre l'humanité. Entre autres choses, les Alliés interrogèrent les porteurs de responsabilités publiques allemandes – y compris le personnel universitaire – concernant leur passé nazi. Ci-dessous se trouve un facsimile de la feuille officielle d'interrogatoire de Walter Hallstein, en 1945 (extraits).

Personalfragebogen für Hochschulbeamte

Für wichtige amtliche Zwecke des alliierten Oberkommandos sollen die den folgenden Fragebogen ausfüllen.
(Besitzen Sie Kurzbögen nach Bedarf.)

A. Personalbeschreibung:

Name: <u>Hallstein</u>	Datum und Ort der Promotion: <u>August 1926 Berlin</u>
Anschrift: <u>Frankfurt a. M., Schubertstr. 23</u>	Habilitation: <u>November 1929 Gießen</u>
Alter: <u>44 Jahre</u>	Familienstand: <u>ledig</u> Kinder: <u>keine</u>
Geburtsort: <u>Wiesbaden</u>	Beruf und politische Angliederung oder Tendenz
Ausbildung: <u>Jurist</u>	des Vaters: <u>Regierungsbaurat bei Reichsbahn</u>
Religion: <u>evangelisch</u>	<u>Leitende Volkspartei</u>
Universität: <u>Frankfurt</u> Rang: <u>Sta. Prof.</u>	Militärische Laufbahn: <u>Oberleutnant</u>
Fakultät: <u>Rechtswiss.</u> Fach: <u>Privatrecht</u>	Jährl. Einkommen 1930–1944: <u>15</u> <u>18000 RM</u>

B. Laufbahn und Tätigkeiten seit 1930:

2. Waren Sie seit 1933 Mitglied

d) Einer politischen Organisation innerhalb der Universität: nein
(Falls ja, fügen Sie alle Einzelheiten hinzu.)

12. Haben Sie seit 1933 öffentliche oder außerakademische Reden oder Vorlesungen gehalten (z. B. Rundfunk, Wehrmacht, Napola, Ordensburgen)? nein

13. Haben Sie nach Ihrem besten Wissen je dazu beigetragen:

a) nationalsozialistische oder ähnliche „völkische“ Ideen (einschließlich Rassenkunde und Rassenhaß) zu verbreiten? nein

b) faschistische oder antidemokratische Ideen zu verbreiten? nein

c) Feindschaft oder Geringschätzung gegen die Vereinten Nationen zu erregen? nein

d) militärische, einschl. großdeutsche und deutsch-imperialistische Ideen zu verbreiten? nein

Ce document, intitulé ‘Questionnaire Personnel pour les Responsables des Universités’, fut rempli personnellement par Hallstein, et de sa propre écriture. Dans ce questionnaire officiel, Hallstein nia de façon flagrante avoir eu quelque implication que ce soit avec le régime nazi – si ce n’est que d’avoir été un simple spectateur. En contradiction avec son dossier public – comportant son allégeance aux Nazis prêté sous serment en 1936 – il nia avoir jamais été membre de quelque organisme nazi que ce soit, ou le promoteur de leur idéologie.

Les mensonges éhontés d’Hallstein concernant son passé nazi documenté dans les registres officiels, constitue un parjure. Pendant quelques décennies, semble-t-il, il s’en est tiré de cette façon.

En 1957, le ‘soldat du front juridique’ des Nazis [l’autoportrait d’Hallstein en 1939], fut nommé afin de coordonner la tentative suivante du Cartel de conquérir l’Europe par le biais d’un nouveau Bureau Central du Cartel: ‘l’Union Européenne de Bruxelles’.

Maintenant, un demi-siècle plus tard, le conte de fée d’Hallstein en tant que fondateur d’une Europe démocratique s’écroule et, avec lui, la pierre angulaire de l’ensemble de la construction ‘l’Union Européenne de Bruxelles’.

Traduction du témoignage officiel de l’interrogatoire d’Hallstein de 1945, prêté sous serment en tant que partie du ‘Programme de dénazification’ des Alliés

Nom: Hallstein
Age: 44
Profession: Juriste

2. A partir de 1933, avez-vous été membre de:

d). Un organisme politique au sein de l’Université? **Non.**

(Si oui, veuillez fournir tous les détails.)

12. Depuis 1933, avez-vous donné des discours, publiquement ou en dehors de votre travail universitaire (par exemple, pour la radio, l’armée ou des institutions de formation des Nazis)? **Non.**
13. Selon votre meilleur jugement, avez-vous jamais contribué à:
 - a) répandre le nazisme ou des idées ‘raciales’ semblables (y compris l’enseignement racial et la haine raciale)? **Non.**
 - b) répandre des idées fascistes et antidémocratiques? **Non.**
 - c) inciter à l’hostilité ou au mépris contre les nations unies du monde? **Non.**
 - d) répandre des idées militaristes, y compris des idées d’Allemagne élargie et germano-impérialistes? **Non.**

Souligné avec emphase

Hallstein – Négociateur Officiel de l'Etat Nazi



Le 9 mai 1938 le « Duce » Mussolini souhaite la bienvenue à Hitler à la gare de Rome.

En mai 1938, la puissance des Nazis étant fermement consolidée en Allemagne, Hitler se rend en visite d'Etat officielle en Italie, l'autre pays fasciste de l'Europe. Un peu plus d'un an avant que la coalition des Nazis et d'IG Farben ne lance la seconde guerre mondiale, Hitler et Mussolini initient la planification d'une Europe placée sous leur contrôle.

Cette visite d'Etat officielle des Nazis marque le début des préparations pour la seconde guerre mondiale dans des domaines clés- y compris la mise en application -des lois dictatoriales à travers l'Europe

entre les gouvernements fascistes d'Allemagne et d'Italie. A cet effet, une commission binationale fut établie sous le nom de 'Groupe de Travail des Relations Juridiques germano-italiennes' [Arbeitsgemeinschaft für deutsch-Italienische Rechtsbeziehungen].

Le but principal de ce groupe était de créer la base juridique nécessaire pour le règne de la coalition des fascistes et d'IG Farben sur l'Europe, afin que celui-ci prenne effet une fois que l'Allemagne et l'Italie aient subjugué le reste du continent. Les thèmes prioritaires qui furent discutés étaient 'la protection de la propriété intellectuelle' [à savoir, l'extension des brevets, et tout particulièrement ceux du cartel d'IG Farben à travers toute l'Europe] et 'la protection de la race' [le mot de code pour fixer la race aryenne en tant que la maîtresse du monde].

Quelques semaines seulement après la visite d'Hitler de 1938, la première réunion de ce groupe de juristes fascistes et nazis eut lieu à Rome. Un des experts juridiques qui représentait l'Allemagne nazie durant ces négociations officielles dont le but était de savoir comment les Nazis et les fascistes conquerraient et règneraient sur l'Europe, était Walter Hallstein.



Du 21 au 25 juin 1938, Hallstein représenta le gouvernement nazi pendant les négociations d'Etat avec l'Italie fasciste concernant la mise en place d'un cadre juridique pour une dictature Européenne placée sous le contrôle de la coalition.

Les juristes des Nazis et du Cartel planifient le futur de l’Europe

Après la seconde réunion de ces négociations officielles, durant le printemps 1939, certains des résultats furent rendus publics :

Le ‘Groupe de Travail des Relations Juridiques Germano-Italiennes’, lors de sa réunion à Vienne, du 6 au 11 mars 1939, avait adopté les principes [Thesen] suivants:

- **Chaque peuple [Volk] en tant que communauté vivante, doit résoudre le problème de la race [Rassenfrage] conformément à ses caractéristiques spirituelles et raciales [geistig und rassischen Eigenart]. Sur cette base, le national-socialisme et le fascisme réclament à la fois le droit de défendre la culture Européenne, et de la perfectionner.**
- **L’ordre juridique de l’Etat dictatorial [Führerstaat] a la tâche de protéger l’intégrité, la santé et la santé raciale [Erbgesundheit] de son peuple.... C’est la tâche du national-socialisme et du fascisme de renforcer de façon continue la conscience raciale par une profonde éducation spirituelle et morale [geistige und sittliche Erziehung].**
- **La race [suprême] doit être particulièrement protégée de la race juive [Judentum] en éliminant de la société [Volksgemeinschaft] une fois pour toutes afin d’éviter que la race juive exerce quelque influence que ce soit sur la vie des deux pays [l’Allemagne et l’Italie].**
- **On fait opposition aux idéologies universelles et cosmopolites de conquête du monde [Weltherrschaftsplänen] de la race juive par les principes non équivoques des peuples allemand et italien tel que cela est déterminé dans les Lois de Nuremberg du 15 septembre 1935 [Allemagne] et par les décisions prises par le Grand Conseil Fasciste du 6 octobre 1938 [Italie].**

Emphase et explications [entre crochets] ajoutées.

Ainsi, à partir de l’été 1938, Walter Hallstein n’était pas seulement devenu un fonctionnaire du régime et qui participait à des négociations internationales de haut niveau entre les deux Etats fascistes, l’Allemagne et l’Italie. En réalité, il était devenu un stratège juridique et politique central pour les projets de la coalition des Nazis et du Cartel afin d’établir le cadre dictatorial pour une Europe placée sous le contrôle de ce Cartel.

Hallstein – L'architecte d'une Europe nouvelle



La ville de Rome joua un rôle spécifique dans l'histoire Européenne du 20e siècle. Au mois de juin 1938, cette ville accueillit une conférence internationale des acteurs juridiques et politiques du Cartel. Sous la couverture trompeuse d'un 'groupe de travail juridique', ils se réunirent afin de

jeter les bases du cadre dictatorial de l'Europe sous le contrôle du Cartel. L'importance de ce 'groupe de travail' fut soulignée par les résolutions adoptées, ainsi que par la liste des personnes présentes. Le groupe de technocrates du Cartel d'Hallstein fut rejoint par certains de plus hauts responsables de l'Etat – y compris le ministre nazi Hans Frank (condamné à mort en 1947 pour ses crimes de guerre) – et encouragé par des salutations transmises par Hitler et par Mussolini.

En 1945, le Cartel planifiant la conquête de l'Europe réalisa que ses pantins militaires nazis et fascistes avaient perdu la guerre. Mais pour les intérêts du Cartel, cette défaite n'était rien de plus qu'un hoquet. Aux tribunaux pour crimes de guerre de Nuremberg, les pantins militaires du Cartel furent présentés à la face du monde comme les seuls responsables. En revanche, Hallstein et les autres experts juridiques et politiques au niveau des projets de conquête du Cartel furent perfidement présentés à un public ignorant comme étant les 'pères fondateurs' démocratiques d'une Europe nouvelle – avec son quartier général situé à Bruxelles.

Lorsqu'Hallstein quitta Rome après la fin de la 'Conférence de Conquête' de 1938, le 25 juin de cette année-là, il ne pouvait pas savoir qu'il retournerait dans cette ville seulement 19 ans plus tard pour la même mission. Le 25 mai 1957, il signa les 'Traités de Rome' qu'il avait préparés en tant qu'architecte juridique principal. Avec sa signature au bas de ces 'traités', Hallstein compléta la mission qu'il avait reçue en 1938: la subjugation de l'Europe sous le contrôle du Cartel du pétrole et des médicaments via 'l'Union Européenne de Bruxelles'.

Mais revenons-en à 1938. A la fin de cette année-là, quelque chose se produisit et qui amènerait à portée de main le but ultime de la coalition des Nazis et du Cartel afin de contrôler non seulement l'Europe – mais aussi le monde entier.

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

Sous le contrôle de la coalition des Nazis et du Cartel

IG FARBEN (BAYER, BASF, HOECHST)

Les projets de 1938 de conquête et de contrôle de
l'Europe par le cartel du pétrole et des médicaments

Projets de conquête militaire

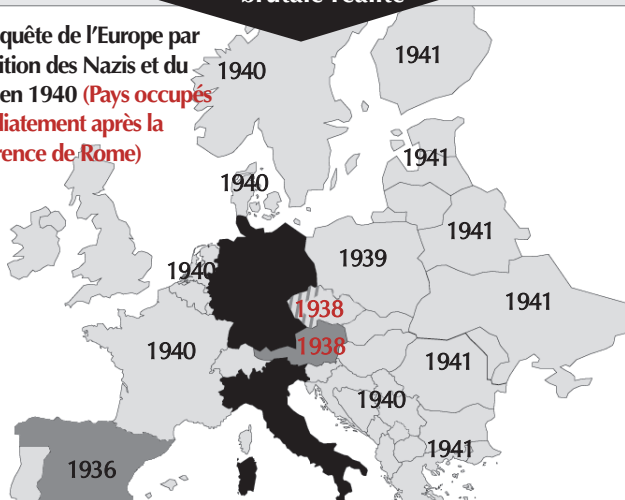


Projets de conquête politique



De la planification à la
brutale réalité

La conquête de l'Europe par
la coalition des Nazis et du
Cartel en 1940 (Pays occupés
immédiatement après la
Conférence de Rome)



L'aube de l'Age nucléaire

Le passage de l'année 1938 à l'année 1939 constitua un tournant dans l'histoire de l'humanité. Depuis quelque temps, la course scientifique avait été lancée afin d'élucider la structure des atomes et afin de libérer leurs gigantesques forces énergétiques. Des laboratoires en France, au Royaume-Uni, aux USA, en Allemagne et dans d'autres pays avaient été en compétition pendant des années afin de gagner cette course, et afin de soumettre l'énergie nucléaire à des utilisations commerciales et militaires.

Le **10 décembre 1938**, le physicien italien Enrico Fermi avait reçu le prix Nobel de physique en reconnaissance de son travail de pionnier dans ce nouveau champ scientifique vital – alimentant encore davantage les activités de recherche en physique nucléaire et en chimie.

Seulement une semaine plus tard, **le 17 décembre 1938**, le chimiste allemand Otto Hahn et son associé Fritz Strassmann menaient des expériences au Kaiser Wilhelm Institute à Berlin, en Allemagne. Ce jour-là, ils découvrirent que le bombardement d'atomes d'uranium avec de petites particules (les neutrons) provoquaient la scission du grand atome d'uranium en deux atomes plus petits – libérant une grande quantité d'énergie. La fission nucléaire venait d'être découverte.

La troisième scientifique terriblement impliquée dans ces recherches depuis de nombreuses années, la physicienne Lise Meitner, n'avait pu être présente ce jour-là. Six mois plus tôt, elle avait été forcée de quitter l'Allemagne et d'émigrer à Stockholm en raison de son héritage juif et des lois raciales nazies « de sang et d'honneur ». Hahn et Strassmann soumièrent leur découverte révolutionnaire **le 22 décembre 1938** à la principale revue scientifique allemande, 'Naturwissenschaften' [Sciences Naturelles], dans laquelle elle fut immédiatement publiée, **le 6 janvier 1939**.

Durant les premiers jours de janvier 1939, la communauté scientifique en Allemagne, en Europe et au-delà apprit que le monde ne serait plus jamais le même. La découverte de la fission nucléaire, la libération de quantités d'énergie nucléaire sans précédent et leur utilisation dans des buts militaires, remodeleraient la face géopolitique de la Terre : les pays contrôlant la fission nucléaire contrôlèrent le monde.

8 semaines qui ont changé le cours de l'Histoire



Ci-dessous: Otto Hahn et Lise Meitner dans le laboratoire du Kaiser-Wilhelm-Institute.
A droite : la publication scientifique du 6 janvier 1939 signalant la fission nucléaire.

Naturwissenschaften Heft 1 - 6. Jan. 1939

Ober den Nachweis und das Verhalten der bei der Bestrahlung des Urans mittels Neutronen entstehenden Erdalkalimetalle¹.

Von O. HAHN und F. STRASSMANN, Berlin-Dahlem.

¹ Aus dem Kaiser Wilhelm-Institut für Chemie in Berlin-Dahlem. Eingegangen 21. Dezember 1938.

In einer vor kurzem an dieser Stelle erschienenen vorläufigen Mitteilung² wurde angegeben, daß bei der von MARIK, HAHN und STRASSMANN im nächsten heft 66 - noch eine ganze Anzahl anderer Umwandlungsprodukte entstehen, die ihre Bildung offensichtlich vorübergehend entstandenes Uran-239 verdanken. Durch einen solchen Zerfall muß aus dem Element die Neutronladung so die meisten mit der Kernladung 82 entsprechen, also ein Radium. In der genannten Mitteilung wurden in einem noch als vorläufig bezeichneten Zerfallsschema 3 dreierlei isotomere Radiumisotope mit ungefähre geschätzten Halbwertszeiten und ihren Umwandlungsprodukten, nämlich drei isotomere Actin-Isotopisotopen angegeben, die ihrerseits offensichtlich

Zugleich wurde auf die zunächst unerwartete Beobachtung hingewiesen, daß diese unter α -Strahlenabspaltung nicht nur ein Thorium sich bildendes Radiumisotopes entstehen, sondern auch mit verd. Der Schluß, daß es sich bei den Anfangsgliedern dieser drei neuen isotomeren Reihen um Radiumisotope handelt, wurde darauf begründet, daß diese Substanzen sich mit Bariumsalzen abcheiden lassen und alle den anderen bekannten Elementen Barium eigen sind. Alle anderen bekannten Elemente, angefangen von rium bis zum Actinium über das Uran, Protactinium, Thorium, Esauwie trifft es für die Elemente unterhalb Radium, also etwa Wismut, Blei, Polonium, Eka-thorium. Es heißt also, wenn man das Barium selbst außer Betracht läßt, nur das Radium übrig.



Le début de l'Age nucléaire fut reconnu dans le monde entier

A partir du début du mois de janvier 1939, le monde scientifique était au courant de l'aube de l'âge nucléaire. Mais qu'en était-il des politiciens, des législateurs, des medias et du grand public ? Avaient-ils pris conscience des conséquences dramatiques que la scission de l'atome d'uranium aurait sur les affaires du monde ?

Oui, ils en avaient pris conscience. Rien n'illustre mieux ce fait que l'article détaillé concernant cette découverte publié le 30 janvier 1939 dans le 'New York Times'. A dater de ce jour-là, à peine 4 semaines après la première publication dans une revue scientifique, les résultats expérimentaux de l'équipe de Hahn's avaient déjà été confirmés par la Columbia University, à New York, et par d'autres instituts de recherche. Le 'New York Times' – un journal qui n'est généralement pas connu pour ses exagérations – décrivait ces découvertes sous le terme de "Epoch Making" (littéralement, « qui créent une nouvelle ère »)

L'article ne laisse aucun doute quant à l'importance militaire potentielle de cette découverte: "La scission de l'atome d'uranium en deux parties, composées chacune d'un gigantesque 'boulet de canon atomique' d'une énergie colossale de 100.000.000 d'électrons-volts, [constitue] la plus grande quantité d'énergie atomique libérée jusqu'à présent par l'homme sur Terre". La description détaillée de la génération de deux neutrons 'boulets de canon' provenant de chaque scission d'atome d'uranium, impliqua immédiatement l'idée du principe d'une réaction en chaîne, même pour le grand lectorat du New York Times.

L'article décrit correctement le fait que les étapes critiques de cette recherche avaient été menées par Otto Hahn et Liese Meitner au Kaiser Wilhelm Institute de Berlin. Ce que cet article ne mentionna pas, cependant, était le fait que la recherche menée au sein de cet institut privé était largement financée par le cartel d'IG Farben, le même cartel industriel qui avait financé la montée des Nazis au pouvoir et qui préparait activement la coalition des Nazis et d'IG Farben pour la conquête militaire du monde.

Mais le cartel d'IG Farben Cartel n'avait pas uniquement investi dans le développement des technologies principales d'armement durant leur quête pour contrôler le monde.

The New York Times

Le 31 janvier



VAST ENERGY FREED BY URANIUM ATOM

Split, It Produces 2 'Cannonballs,' Each of 100,000,000 Electron Volts

HAILED AS EPOCH MAKING

New Process, Announced at Columbia, Uses Only 1-30 Volt to Liberate Big Force

The splitting of a uranium atom into two parts, each consisting of a gigantic atomic "cannonball" of the tremendous energy of 100,000,000 electron-volts, the greatest amount of atomic energy so far liberated by man on earth, was announced here yesterday by the Columbia University Department of Physics in a statement by Dean George P. Pegram of the Columbia Graduate Faculty.

The splitting of the uranium atom, it was said, constitutes an entirely new atomic process, the possibility of which did not even occur to any of the world's atom smashers. This new process, it was added, "yields the largest conversion of mass into energy that has yet been obtained by terrestrial methods."

Small Force Used for Splitting

One of the most startling phenomena in this newly discovered atomic process is the relatively small amount of energy necessary to liberate the enormous amounts developed through the splitting of the uranium atom. The uranium atom is split by means of neutrons, that is, neutral atomic particles carrying no electrical charge. These neutron bullets travel with energies of only one-thirtieth of a volt. Yet they produce two atomic "cannonballs" of a total of 200,000,000 electron-volts, representing an energy 6,000,000,000 times greater. . . .

It was Professor Fermi who first fired neutron bullets into uranium, the heaviest element found in nature. Professor Fermi believed he had succeeded in creating an element heavier than uranium, which, being unstable, disintegrated into an isotope (twin of an element) of radium.

The work was continued at the Kaiser Wilhelm Research Institute for Chemistry at Berlin-Dahlem, Germany, by Dr. Lise Meitner and Professor Otto Hahn, who had been working together for many years. Dr. Meitner was discharged last year for racial reasons and she went to Stockholm, Sweden. . . .

Extraits tirés de l'article du New York Times du 31 janvier 1939

Les préparations stratégiques, militaires et politiques du Cartel pour le contrôle mondial

En 1918, le Cartel avait perdu dans sa première tentative de conquête mondiale – la première guerre mondiale – et son pantin militaire, l'Empereur Wilhelm II, fut forcé d'abdiquer. Non pas, cependant les bailleurs de fonds industriels de la première guerre mondiale, c'est-à-dire BAYER, BASF et HOECHST, dont les marchandises – les explosifs et gaz toxiques – avaient propulsé cette guerre dévastatrice. Ces intérêts industriels, qui ont œuvré après 1925 sous le nom du Cartel « IG Farben », rassemblèrent leurs forces pour la tentative suivante de conquête mondiale.

Le Cartel transforma une institution universitaire privée – nommée, de façon étonnante, d'après l'empereur Wilhelm qui avait abdiqué – en un site de formation pour ses cadres pour les futures tentatives de conquête mondiale. IG Farben ne finança pas seulement les recherches d'Otto Hahn's au Kaiser Wilhelm Institute (KWI) de Chimie, mais aussi l'accumulation d'une élite de technocrates juridiques au KWI de Droit International et Comparatif. Derrière ce nom de code, le Cartel finança le développement stratégique du cadre juridique nécessaire pour contrôler et dominer un monde subjugué. Un de ces technocrates, qui fut spécialement formé dans cet institut entre 1927 et 1929, fut Walter Hallstein.



Ci-dessus: le Kaiser Wilhelm Institute de Chimie à Berlin, où la fission nucléaire fut découverte. A droite: Carl Bosch, le directeur d'IG Farben, qui devint président de la Kaiser Wilhelm Society en 1937. IG Farben finança le Kaiser Wilhelm Institute pour la chimie et le droit international – en préparation de la tentative suivante du Cartel afin de conquérir le monde.

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

La formation des Elites à la conquête mondiale suivante

Cartel chimique allemand BAYER / BASF/ HOECHST

Construit sur le plus important nombre de brevets déposés par tout groupe industriel au monde, le Cartel allemand projette de conquérir les marchés mondiaux des produits chimiques, pétrochimiques et pharmaceutiques.

La première guerre mondiale de 1914 - 1918

L'Empereur 'Kaiser Wilhelm' et l'armée allemande reçoivent pour 'mission' de mettre en application ces projets de conquête mondiale. BAYER/BASF produit les explosifs et les armes chimiques. Le plan échoue. Le Kaiser doit abdiquer – le Cartel continue.

Kaiser Wilhelm Institutes (KWI)

BAYER, BASF, HOECHST – Après 1925 cet institut a agi comme bailleur de fonds au nom du Cartel IG/Farben ainsi que centre de formation de cadres, prêts pour les deux prochaines tentatives de conquête du monde..

KWI pour la Chimie

Otto Hahn

KWI pour le Droit International

Walter Hallstein

Technologie des
armes nucléaires
pour la conquête
du monde

Le 'Reich' mondial

Le Cartel règne sur
l'Europe et le monde via :

- Un Etat supranational
- Le Bureau Central du Cartel
- Une dictature industrielle
- La menace nucléaire

Le 'Discours de conquête' d'Hallstein: l'Europe du futur sous le contrôle des Nazis et d'IG Farben



Le 23 janvier 1939, Hallstein, qui était alors Doyen de la Faculté de Droit et d'Économies à l'Université de Rostock, en Allemagne, donna un discours de propagande concernant la restructuration juridique de l'Europe. Sa présentation, qui pourrait mieux être décrite comme le 'Discours de conquête', faisait partie de la mobilisation de guerre effectuée par le régime nazi et ses partenaires industriels, le Cartel pétrolier et des médicaments, IG Farben.

Le moment où ce discours eut lieu était hautement significatif. Seulement **dix mois** auparavant, le 12 mars 1938, les Nazis avaient annexé l'Autriche. Le 10 octobre 1938, – seulement 3 mois avant le discours d'Hallstein – les Nazis avaient également annexé le territoire tchèque du Sudetenland (Bohême, Moravie) en le menaçant de guerre si leur revendication territoriale n'était pas respectée. Lors d'une conférence internationale à Munich, les 29 et 30 septembre 1938, Hitler avait assuré le monde qu'avec l'annexion du Sudetenland, ses revendications territoriales seraient satisfaites. Rien ne pouvait être plus éloigné de la vérité.

De façon plus importante encore, l'aube de l'âge nucléaire et la sensation de monopole qu'ils avaient de cette technologie encouragèrent les Nazis à accélérer leurs projets de conquête mondiale. Le 'Discours de conquête' d'Hallstein ne laisse aucun doute quant au fait qu'il était au courant et soutenait totalement l'asservissement de l'Europe – et plus tard, du monde entier – sous le contrôle total, économique, politique et juridique, de la coalition des Nazis et d'IG Farben. Dans son discours, il décrit spécifiquement la conquête planifiée de l'Europe par la Wehrmacht et l'asservissement de l'Europe en tant qu'un « **événement économique aux conséquences** tout simplement inimaginables. »

Ce discours, bien entendu, reflète le dilemme auquel les Nazis ont fait face en janvier 1939 – seulement sept mois avant le lancement de la seconde guerre mondiale. Alors qu'Hallstein et les autres propagandistes nazis devaient préparer – et motiver – l'élite à une guerre mondiale à grande échelle, ils ne pouvaient pas encore parler ouvertement de leurs projets de guerre en public.

**Le site du discours de propagande d'Hallstein's,
le 'Mahn and Ohlerichs Celler',
à Rostock, Doberaner Str. 21,
est encore un endroit important aujourd'hui.**



Imaginez que vous fassiez partie de ce paysage étrange, il y a plus de 80 ans. Une froide nuit hivernale de janvier 1939, les températures givrantes ont pris possession de la ville portuaire allemande de Rostock, au bord de la mer Baltique. La neige et la glace recouvrent les routes, et les ténèbres ont rempli l'air.

Soudain, le silence est rompu. Les routes principales du centre ville de Rostock semblent bouger, les pavés résonnent sous les bottes cloutées des soldats, des chemises brunes et des responsables de l'Etat nazi. Ils se mêlaient de façon fluide aux politiciens locaux, aux professeurs d'université et aux étudiants, tous habillés en habits de cérémonie, ce qui reflète l'importance de l'événement. L'élite nazie se dirige vers l'un des plus grands centres de réunion en ville: le 'Mahn & Ohlerichs Keller', la salle des fêtes de la brasserie locale.

L'orateur principal de ce soir est un professeur de droit de l'Université de Rostock âgé de 38 ans: Walter Hallstein. Son discours, que vous allez lire dans les pages qui suivent, changera pour toujours votre perspective de 'l'Union Européenne de Bruxelles'.

Großdeutschland als Rechtseinheit

Vortragabend der Rostocker Universität — Professor Hallstein sprach

Sechstags Rostock, 24. Januar.

Gestern abend fand in Rahn & Oberichs Keller ein Vortragsabend statt, zu dem der Rektor der Universität, Prof. Dr. R u d o l f, eingeladen hatte. In seiner Begrüßungsansprache konnte er Staatsminister Dr. Scharf, die Vertreter der Partei und ihrer Gliederungen, der Wehrmacht, des Reichsarbeitsdienstes, der Stadt, der Wirtschaft und der Studentenschaft begrüßen. Er sprach die Hoffnung aus, daß dieser Abend dazu beitragen werde, daß die Hochschule in der Öffentlichkeit Vertrauen und Verständnis finden möge, denn sie stehe nicht fern dem alltäglichen Geschehen, wenn sie auch als alte Einrichtung auf eine lange Geschichte und alte Tradition zurückzusehen kann. Wie sehr der Führer die deutschen Hochschulen als Träger wertvoller Tradition achte, gehe daraus hervor, daß an der großen Kulturtagung auf dem Reichsparteitag 1938 die Rektoren in ihren historischen Amtsströcken teilgenommen hätten.

Der Redner des Abends, der Ordinarius der Rechtswissenschaft, Professor Dr. Hallstein, der durch seine veraleidende Forschung in den europäischen rechtspolitischen Verhältnissen reichliche Erfahrungen gesammelt hat, behandelte darauf die überaus aktuelle Frage der rechtspolitischen Eingliederung der Ostmark und des Sudetenlandes.

Die tiefkürsenden Ausführungen von Professor Dr. Hallstein wurden mit lebhaftem Beifall belohnt. Ein gefälliges Beisammensein schloß den Abend. Unter den Ehrengästen befanden sich außer dem Staatsminister u. a.: Oberbürgermeister Vosgmann, der Stabschef Oberst Lieb, Generalarbeitsführer Schroeder, ein Vertreter des Kreisleiters, Kreisorganisationsleiter Degner, SA-Oberführer Behner, Volkspräsident Dr. Sommer, Ministerialdirektor Dr. Bergkötter, Oberstleutnant von Bießingh, Warnemünde.

Facsimilé de l'article de journal d'origine concernant la présentation d'Hallstein intitulée 'L'Allemagne élargie en tant qu'entité juridique'. Cet article, témoin de cet événement de propagande nazie, fut publié dans 'L'Observateur de Basse-Allemagne' ['Niederdeutscher Beobachter'] le jour suivant, le 24 janvier 1939.

Le fait que la conférence d'Hallstein n'était pas simplement un rassemblement de l'université, mais un événement officiel de l'Etat nazi, est souligné par la présence du ministre d'Etat nazi, le Dr. Scharf – représentant d'Hitler au gouvernement d'Etat de Mecklenburg, dont Rostock était la capitale – ainsi que de l'élite entière de l'Etat nazi de cette région.

L'article ci-dessus, publié dans le journal officiel nazi, le 'Niederdeutscher Beobachter' ['L'Observateur de Basse-Allemagne'], publié le jour suivant, le 24 janvier 1939, documente la conférence donnée par Hallstein, ainsi que l'événement d'Etat qui l'entourait.

La traduction de cet article de journal est reprise à la page suivante. Des explications entre crochets et des éléments mis en évidence ont été ajoutés.

L'Allemagne élargie en tant qu'entité juridique

Soirée de conférence de l'Université de Rostock – Le professeur Hallstein a donné un discours

Rostock, le 24 Janvier

Hier soir, une soirée conférence a eu lieu au "Mahn & Ohlerichs Keller." Le professeur et docteur Ruickholdt, doyen de l'université, avait émis les invitations. Dans son discours d'ouverture, il a souhaité la bienvenue au ministre de l'Etat [nazi], le Dr Scharf, aux représentants du parti [nazi] et de ses organisations, de la Wehrmacht [forces armées nazies], du «Reichsarbeitsdienst» [service travailliste du Reich, le syndicat nazi], à la ville [de Rostock], ainsi qu'aux représentants du secteur des entreprises et qu'aux étudiants.

Ruickholdt a exprimé l'espoir de l'université que cette soirée pourrait contribuer à la confiance et à la compréhension du public en l'université car, bien qu'elle soit un vieil établissement d'une longue histoire et une vieille tradition, elle n'est pas éloignée de la vie quotidienne. La grande appréciation du Führer [Hitler] pour les universités allemandes en tant que tenants d'une tradition précieuse, pourrait être illustrée par le fait que, pendant la "Kulturtagung" [conférence de la culture], les directeurs assistèrent au Congrès de Nuremberg ["Reichsparteitag"] en 1938, dans leurs vêtements historiques, a déclaré Ruickholdt.

L'orateur de la soirée était le Dr Hallstein, professeur de droit, qui a acquis une expérience considérable dans les politiques juridiques Européennes avec ses travaux de recherche comparative. Il a discuté de la question du lien juridique de «l'Ostmark» et du Sudetenland [c'est-à-dire, de l'annexion par les Nazis de l'Autriche et de grandes parties de la Tchécoslovaquie d'alors].

Les déclarations profondes du Professeur Hallstein furent reçues avec beaucoup d'applaudissements. Une rencontre conviviale a clôturé la soirée. Outre le ministre d'Etat, les invités d'honneur incluaient, entre autres: le maire Volgmann, le colonel Lieb, commandant de la garnison [nazie], le «Generalarbeitsführer" [troisième rang le plus élevé au sein du service travailliste du Reich nazi] Schroeder, un représentant du « Kreisleiter » [chef de district nazi], le « Kreisorganisationsleiter » [chef de l'organisation de district nazie] Degner, le « SA-Oberführer " [brigadier des chemises brunes] Behnert, le chef de la police [nazie] Dr Sommer, le Directeur ministériel [nazi] Dr. Bergholter, le lieutenant-colonel von Bleffingh [de la Wehrmacht nazie], et le Warnemuende [district de Rostock].

Hallstein et la 'novlangue' nazie

Tout au long de ce chapitre, le terme 'coalition des Nazis et du Cartel' sera utilisé afin de décrire l'horrible 'mariage' qui eut lieu entre le Cartel du pétrole et des médicaments IG Farben et leurs sbires nazis, qui, ensemble, eurent pour objectif de conquérir et de contrôler le monde. Le terme 'coalition', et même le terme 'mariage', furent utilisés durant les procès devant les Tribunaux pour crimes de guerre de Nuremberg afin de décrire la relation entre le Cartel du pétrole et des médicaments et les Nazis, durant la préparation et le lancement de la seconde guerre mondiale.

Le 'Discours de conquête' de Walter Hallstein, donné le 23 janvier 1939, faisait partie de la campagne de mobilisation globale du Cartel et des Nazis menant à la seconde guerre mondiale.

Pour cacher leur projets de guerre agressifs – et afin de conserver l'élément de surprise – la coalition des Nazis et du Cartel perfectionna la stratégie de la tromperie. Walter Hallstein fut l'un des 'Maîtres de la tromperie' dans la campagne de propagande des Nazis et du Cartel qui aboutit à la seconde guerre mondiale.

A présent que ceci a été rendu public, le discours d'Hallstein deviendra un exemple classique de la façon dont les propagandistes des Nazis et du Cartel trompèrent le monde entier quant à leurs véritables intentions. Le 'Discours de conquête' d'Hallstein sera étudié par des générations d'étudiants en histoire, en politique, en droit et dans d'autres disciplines.

La publication que nous donnons de ce discours ne sert pas seulement à exposer les intérêts qu'Hallstein, en tant qu'architecte principal de 'l'Union Européenne de Bruxelles', a servis, elle servira également d'avertissement pour les générations futures, afin qu'elles restent vigilantes par rapport aux actions de leurs propres représentants politiques – et qu'elles ne deviennent pas les victimes de leurs paroles fourbes.

Dans le cadre de leur mobilisation camouflée pour la seconde guerre mondiale, Hallstein et les autres propagandistes de la coalition des Nazis et du Cartel redéfinissaient systématiquement la signification de certains mots.

“Costume de couleur sombre ou uniforme [nazi]”

Même plusieurs semaines avant la conférence d'Hallstein, le Chancelier de l'Université de Rostock n'avait laissé planer aucun doute quant au fait que la ‘conférence d'Hallstein’ était un événement officiel organisé par l'université pour l'Etat nazi.

Rundschreiben Nr. 1/39.

Ich erlaube mir, die Herren Kollegen
zu dem am Montag, den 23. Januar 1939, um 20.30 Uhr,
in Mahn & Ohlerichs Keller, Doberaner Straße 21, statt-
findenden Vortrag des Herrn Kollegen Hallstein
„ Die Rechts Einheit Großdeutschlands “
einzuladen und zu dem anschließenden Bierabend aufzu-
fordern.

Ich hoffe sehr auf die Teilnahme aller Kollegen
an diesem Abend und wäre dankbar, wenn sie zum Empfang
der Gäste bis spätestens 20.15 Uhr anwesend wären.

Seestadt Rostock, den 10. Januar 1939.

Der Rektor .
ges. Ruickoldt .

Dunkler Anzug oder Uniform
Antwort, auch im Falle der
Behinderung, auf beiliegender
Freikarte erbeten bis 14.1.39.

An den
gesamten Lehrkörper
(einschl. Assistenten)

Circulaire N° 1/39

J'invite les ‘Herren Kollegen’ [tous les professeurs et les assistants des profes-
seurs de l'université] au Mahn & Ohlerichs Keller, Doberaner Str. 21, le lundi
23 janvier 1939, à 20:30, pour la conférence du ‘Herr Kollege Hallstein’ sur le
thème de

“L'Entité juridique de l'Allemagne élargie”, avec demande de rester pour la
« soirée bière » qui suivra.

Je m'attends à ce que tous les collègues soient présents à cette soirée, et je vous
serais reconnaissant d'arriver à 20:15 au plus tard afin de souhaiter la bienve-
nue aux invités [de l'élite nazie].

Cité balnéaire de Rostock, le 10 janvier 1939.

Le Chancelier – Ruickoldt

Costume de couleur sombre ou uniforme [exigé]
Une réponse – même en cas d'absence –
est demandée via la carte ci-jointe avant le 14/01/1939

Ce qui suit décrit quelques exemples de la terminologie de propagande des Nazis et du Cartel utilisée par Hallstein – un 'Maître dans l'art de la tromperie' – dans son 'Discours de conquête':

- **'L'Allemagne élargie' ou « grande Allemagne »** [**'Grossdeutschland', le nom de code pour 'une Europe placée sous le contrôle de la coalition des Nazis et du Cartel'**]. Même avec le titre de son discours – 'L'entité juridique de l'Allemagne élargie' – Hallstein crée la sensation trompeuse de décrire simplement les changements légaux au sein du territoire allemand. Le terme 'Allemagne élargie' était le nom de code des Nazis et du Cartel pour placer 'l'entièreté de l'Europe – et, par la suite, du reste du monde – sous leur contrôle.'
- **'Ostmark' ['le territoire de l'Est', le nom de code des Nazis et du Cartel pour 'l'Autriche occupée']**. Pour l'Autriche annexée, Hallstein utilise la terminologie de propagande des Nazis et du Cartel 'Ostmark' afin de donner l'impression que l'occupation de la nation autrichienne par les Nazis était simplement l'extension naturelle du Reich allemand vers l'Est.
- **'Anschluss' ['lien', le nom de code des Nazis et du Cartel pour 'la soumission d'un pays par tous les moyens']**. Pour l'annexion de l'Autriche et des territoires tchèques du Sudetenland (la Bohême et la Moravie), la coalition des Nazis et du Cartel avait inventé le terme 'Anschluss' ['lien'] afin de sous-entendre que l'annexion de ces territoires n'était simplement qu'un 'lien' administratif. Hallstein utilise abondamment cette terminologie des Nazis et du Cartel pendant son discours, dissimulant délibérément les projets de la coalition des Nazis et du Cartel de conquérir et d'annexer par la force militaire toute l'Europe, et plus tard le reste du monde.
- **'Rechtswahrer' ['les Protecteurs de la Loi', le nom de code des Nazis et du Cartel pour les 'troupes d'assaut juridiques' attachées à la construction d'un monde totalitaire sous leur contrôle]**. 1936 – trois ans après la prise de pouvoir en Allemagne – fut l'année des Lois Raciales de Nuremberg, l'année où Hallstein devint le doyen de la Faculté de Droit et d'Économie à l'Université de Rostock.

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

Professor Dr. iur. W. Hallstein Seestadt Rostock, den 23. Januar 1939
Stephanstr. 15

Ihr Magnificenz

hoffe ich durch die Bemerkung (nichts Neues zu sagen,
aber) eine Bestätigung eigener Motive zu liefern, daß heute
Abend über "die Rechtsseinheit Großdeutschlands" ein Gelehrter
zu Wort kommen wird,

dessen wissenschaftliche Arbeit einerseits vor-
wiegend der vergleichenden Erforschung der euro-
päischen Rechtsordnungen gilt und der anderer-
seits durch intensive ~~Wissenschaft~~^{Beteiligung} an den Arbeiten
der "Akademie für Deutsches Recht" mit den rechts-
politischen Zielsetzungen des Dritten Reiches
besonders vertraut ist und daher berufen erscheint
zu dem Problem der rechtlichen Veranschlagung der
neuen deutschen Gebiete mit dem Altreich vom
Standpunkte der Rechtswissenschaft aus Stellung
zu nehmen.

Heil Hitler!

Ihr Magnificenz aufrichtig
ergebener

Prof. Dr. jur. Walter Hallstein Cité balnéaire de Rostock, le 23 janvier 1939
Stephan Str. 15

Cher Chancelier ['Magnificenz' ou "magnificence" était le titre utilisé à cette époque]

[Hallstein parle de lui-même à la troisième personne, comme un roi du Moyen-Âge:]... Ce soir, un érudit prendra la parole sur le thème de "L'unité juridique de l'Allemagne élargie", érudit dont le travail scientifique, d'un côté, était axé sur la recherche comparative des systèmes juridiques européens.

De l'autre côté, il est, via sa participation intensive à "l'Académie de droit allemand" [l'institution nazie pour assurer la dictature nazie sur l'Europe conquise avec l'aide de lois et de décrets barbares], particulièrement familiarisé avec les objectifs juridico-politiques du Troisième Reich [nazi].

Ainsi, il [Hallstein parle toujours de lui-même !] semble être appelé à effectuer une déclaration à partir de la position de la science juridique [c'est-à-dire, le cadre des lois dictatoriales nazies] au sujet de la fonte des nouveaux territoires allemands avec la 'vieille Allemagne' [Altreich, c'est-à-dire l'Allemagne qui existait alors].

Heil Hitler!

Sincèrement dévoué à
votre Magnificence

Dans cette lettre officielle au Chancelier (directeur) de l'Université, Hallstein se décrit comme un expert en 'ordre juridique européen', et particulièrement familiarisé avec les 'buts du Troisième Reich':

1936 fut aussi l'année où la coalition des Nazis et du Cartel commença son "projet de 4 ans" afin de se préparer à la seconde guerre mondiale et à la conquête militaire du monde. Les juristes allemands faisaient partie de cette préparation. 'L'Association des juristes allemands nazis' ['Bund Nationalsozialistischer Deutscher Juristen (BNSDJ)'] fut réorganisée en 'Rechtswahrer Bund (NSRB)' des Nazis – l'organisation officielle nazie des 'Protecteurs de la Loi'.

La décision d'organiser de grandes parties de la profession juridique, en Allemagne nazie, sous le terme de propagande de 'Protecteurs de la Loi', reflète l'importance placée par la coalition des Nazis et d'IG Farben sur cette profession. Ces 'troupes d'assaut juridiques' furent essentielles pour solidifier la dictature en Allemagne – et, plus tard, pour étendre cette dictature au reste de l'Europe.

En marquant l'ensemble de la profession juridique par le terme de 'Protecteurs de la Loi [des Nazis et du Cartel]', les Nazis créèrent l'un des exemples les plus impressionnants de leur propagande perfide. Ces 'Protecteurs de la Loi [des Nazis et du Cartel]', bien entendu, ne 'protégeraient' pas les lois démocratiques. Bien au contraire, ils étaient destinés à les détruire de façon systématique. Ces "Protecteurs de la Loi [des Nazis et du Cartel]" furent les architectes fanatiques d'un monde sous contrôle de la coalition des Nazis et d'IG Farben. Les seules lois qu'ils avaient prêté serment de 'protéger' étaient les lois dictatoriales bétonnant la domination de la coalition des Nazis et du Cartel sur le monde, en un 'Reich d'un millier d'années.'

Walter Hallstein fut membre de cette tristement célèbre organisation des 'Protecteurs de la Loi [des Nazis et du Cartel]'.

Ces exemples ne sont que quelques illustrations, tirées d'une longue liste de mots trompeurs utilisés par Hallstein, et par d'autres propagandistes des Nazis et du Cartel, dans leur quête visant à prendre le contrôle de l'Europe et du monde.

Cette technique de propagande des Nazis et du Cartel consistant à inverser les faits et à utiliser un langage trompeur dans des buts de propagande – et dont on a un parfait exemple avec le "Discours de conquête" d'Hallstein – serait décrite 15 ans plus tard comme étant de la "Novlangue" par George Orwell dans son roman "1984."

La traduction suivante du "Discours de conquête" d'Hallstein est basée sur son manuscrit original. Compte tenu de la nature fanatique du discours d'Hallstein, certains lecteurs de ce livre pourraient, sans aucun doute, mettre en question l'authenticité de ce texte. Afin de supprimer tout doute possible, nous avons publié en ligne (dans l'allemand d'origine) l'entièreté du "Discours de conquête".

De plus, nous avons également pu obtenir une copie manuscrite du discours d'Hallstein; un échantillon provenant de celui-ci a été documenté sur la page précédente. Les explications concernant la terminologie de propagande des Nazis et du Cartel utilisée par Hallstein tout au long de ce discours extrémiste sont données entre crochets à l'intérieur du texte, ou comme notes de bas de page.

Certaines séquences du texte d'Hallstein, qui servaient simplement à masquer la nature militante de son discours, n'ont pas été incluses dans ce livre. Elles peuvent toutefois être étudiées en ligne dans le manuscrit original, en allemand.

Afin de souligner la pertinence pour l'Europe actuelle du "Discours de conquête" nazi/du cartel prononcé par Hallstein 1939, des cadres rouges ont été introduits dans le texte. Ces cadres rouges accentuent les parties essentielles du discours qui, par la suite, devinrent des parties officielles de "l'Union Européenne de Bruxelles" avec la signature de la "Loi d'habilitation de Lisbonne", en 2009 – exactement 70 ans après qu'Hallstein, parlant brièvement avant le lancement de la seconde guerre mondiale, ait donné ce discours.

Le "Discours de Conquête" d'Hallstein constitue un parfait exemple de la façon dont le Cartel du pétrole et des médicaments échange ses acteurs politiques, mais – sur des décennies – continue à poursuivre ses objectifs à long terme aux niveaux économique et politique.

Les Nazis étant partis, et Hallstein étant décédé, le même Cartel du pétrole et des médicaments qui était responsable des deux guerres mondiales durant le 20^e siècle a nommé de nouveaux acteurs politiques pour le 21^e siècle.

Ces marionnettes politiques – provenant essentiellement des ‘empires d’export’ du Cartel en Allemagne et en France – sont choisies afin de sacrifier les populations de notre planète dans la troisième tentative de conquête mondiale du Cartel.

La plupart de ces documents pourrait avoir été obtenue par quiconque étant intéressé par le fait d’apprendre la vérité concernant les origines de “l’Union Européenne de Bruxelles” et les rôles de ses “pères fondateurs” auto-désignés. Le fait que le “Discours de conquête” d’Hallstein était inconnu jusqu’à la publication de ce livre est tout simplement inexcusable.

Cette omission essentielle vous dit, à vous lecteur; que soit vos dirigeants politiques ne se sont pas informés sur Hallstein et les sombres racines de “l’Union Européenne de Bruxelles” liées à IG Farben – ou, s’ils étaient au courant, qu’ils n’ont pas osé vous informer de ces faits.

Suite à la publication de ce livre, les dirigeants politiques de l’Europe ne peuvent plus se cacher derrière l’excuse qu’ils ne “savaient pas”. A présent, il dépendra de vous, lecteur, de confronter vos représentants politiques – grands et petits – aux faits historiques.

Nous devons tirer les leçons des erreurs du passé, éviter que l’histoire se répète, et aider à construire une nouvelle Europe démocratique.

« L'entité juridique de 'l'Allemagne élargie'* »

Ce qui suit est le texte du 'Discours de conquête' d'Hallstein :



"Le Protecteur de la Loi¹ [des Nazis et du Cartel] possède trois tâches : il doit connaître la loi, l'appliquer et la développer davantage. La plus importante parmi ces tâches est la troisième, parce que tout ce que nous faisons est soumis à la Loi du développement [totalitaire].²

"Nous devons non seulement prêter attention à la législation en vigueur, mais tout particulièrement au processus législatif pour le futur [des Nazis et du Cartel]. Notre tâche de politique juridique consiste non seulement à maintenir l'ordre existant, mais aussi à en créer un meilleur [!]³.

"Je devrais expliquer la raison pour laquelle c'est le Protecteur de la Loi¹ [des Nazis et du Cartel] qui possède la vocation particulière de faire face à cette tâche.

"Le Leadership de l'Etat [européen des Nazis et du Cartel]⁴ possède le pouvoir inconditionnel et définitif dans toutes les décisions relatives à l'architecture de cette Communauté du Peuple.⁵

* Aujourd'hui, la 'Commission Européenne' est devenue ce "Leadership de l'Etat [européen], avec un pouvoir inconditionnel et définitif pour toute décision".

* "La Grande Allemagne" (Allemagne élargie), est une analogie renvoyant à la 'Grande-Bretagne' et à son contrôle sur de grandes parties du monde via le Commonwealth à cette époque ; la coalition des Nazis et du Cartel utilisait les termes de 'Grande Allemagne' ou 'd'Allemagne élargie' afin de marquer leurs prétentions à la domination mondiale. Le terme 'Allemagne élargie' était utilisé comme un nom de code pour l'Europe et, plus tard, de grandes parties du monde sous le contrôle des Nazis et du Cartel.

¹ 'Rechtswahrer', c'est-à-dire le mot de la 'novlangue' nazie pour ces juristes fanatiques des Nazis et du Cartel qui étaient choisis afin de détruire le système juridique démocratique et le remplacer par le cadre de la loi totalitaire qui formait la base de la dictature des Nazis et du Cartel.

² 'Gesetz des Werdens', c'est-à-dire le mot de "novlangue" utilisé par Hallstein pour décrire le besoin d'étendre le système juridique totalitaire des Nazis et du Cartel dans toute l'Europe et dans le monde.

³ 'Eine bessere Ordnung', c'est-à-dire qu'avec cet 'ordre meilleur', Hallstein décrit la base juridique pour le contrôle dictatorial, par le régime des Nazis et du Cartel, de l'Europe et du monde.

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »



En 1957 (voir ci-dessus), à peine 18 ans après son 'Discours de conquête', Hallstein incorpora ce '**principe du Leadership**' dans les 'Traité de Rome', les documents fondateurs de '**l'Union Européenne de Bruxelles**'.

La '**Commission Européenne**' – des bureaucrates engagés au nom du Cartel – devint le nouveau « **Leadership dictatorial de l'Etat** [du Cartel européen], et possédant un pouvoir inconditionnel et définitif dans toutes les décisions s'apparentant à l'architecture de cette communauté [Européenne] » !

En 2009 (voir ci-dessous), 27 dirigeants politiques européens adoptèrent la '**Loi d'habilitation de Lisbonne**', complétant ainsi les 'projets de conquête' d'Hallstein – 70 ans après son discours de 1939 – et faisant avancer la troisième tentative de conquête Européenne du Cartel.



2009

- ⁴ '**Führung des Staates**', c'est-à-dire, la terminologie nazie utilisée pour évoquer le 'principe du Führer', la subordination totale sous les objectifs de la coalition des Nazis et du Cartel.
- ⁵ '**Volksgemeinschaft**', à savoir, la terminologie nazie raciale et souillée utilisée pour décrire le peuple 'supérieur' (Aryen) en tant que race dominante et seul peuple 'digne' des mots 'communauté de personnes'.

“Le Leadership de l’Etat [nazi et du Cartel] a-t-il besoin de juristes pour remplir sa tâche politique ? Le juriste individuel pourrait souhaiter voir cela de cette façon d’un point de vue professionnel et psychologique, ce qui est compréhensible. Les juristes sont généralement occupés pendant leur vie entière, réglementant et contrôlant le trafic de la Communauté à l’intérieur d’une réserve hermétiquement close par des milliers de paragraphes légaux, occupés par des soucis quotidiens tels que ‘réparer les clôtures’ et ‘nettoyer les tranchées’.

“Donc, les juristes ressentiront fortement la tentation qui découle de l’acte libérateur de l’élaboration de la Loi⁶ [des Nazis et du Cartel], ce défi masculin [!] qui caractérise chaque avancée dans des territoires inconnus. Ils accueilleront avec reconnaissance l’opportunité de soit devenir une partie d’un énorme effort ⁷ (des Nazis et du Cartel) de planification à grande échelle – ou simplement d’entretenir un modeste jardin (juridique) laissé à leurs bons soins.

“Cependant, la motivation qui justifie la responsabilité du Protecteur de la loi¹ [des Nazis et du Cartel] pour ce rôle architectural⁸ provient des ‘nécessités et des besoins’ de la Communauté⁹ [aryenne].

“Créer cette nouvelle politique juridique exige le soutien de ces juristes qui dirigent le domaine de la loi [des Nazis et du Cartel], qui connaissent la législation [des Nazis et du Cartel] et les règles qui régissent la création des lois [des Nazis et du Cartel], car il est évident que l’on a besoin de connaître ce qui est ‘Bon’ afin d’être capable de trouver ce qui est ‘Mieux’ [!]”¹⁰.

“Toutefois, je suis convaincu que la justification de cette vocation à élaborer la législation nouvelle [des Nazis et du Cartel] doit avoir des fondations plus profondes. Je pense qu’elle doit provenir de la nature même de l’ordre qui a été conféré par le peuple¹¹ [aryen] au Protecteur de la loi¹ [des Nazis et du Cartel] :

⁶ *‘Befreienden rechtsschöpferischen Tat’*, c’est-à-dire la terminologie utilisée pour imposer les lois des Nazis et du Cartel aux populations des pays européens conquis.

⁷ *‘Großartigen Gesamtplanung’*, à savoir, la terminologie des Nazis et du Cartel utilisée pour conquérir et restructurer le continent européen.

⁸ *‘Mitgestalter’*, c’est-à-dire l’appel d’Hallstein à la profession juridique afin que celle-ci aide à construire une Europe contrôlée par les Nazis et le Cartel.

Questions brûlantes concernant Walter Hallstein :



1946 : le Tribunal des crimes de guerre de Nuremberg. Au premier rang, de gauche à droite : Göring, avec le directeur du Cartel IG Farben, Krauch – responsable des 'Plans de 4 années' de conquête de l'Europe par la coalition des Nazis et du Cartel), Hess (l'ad-joint d'Hitler), Ribbentrop (ministre des Affaires étrangères de la coalition des Nazis et du Cartel), Keitel (chef de la 'Wehrmacht'), et d'autres criminels de guerre.

Question : Comment Hallstein réussit-il à échapper à la 'Dénazification' des Alliés, et pourquoi ne fut-il pas jugé aux tribunaux pour crimes de guerre de Nuremberg comme d'autres juristes des Nazis et du Cartel* ?

réponse : Hallstein mentit aux Alliés concernant son affiliation aux organisations nazies. Son 'Discours de conquête' ainsi que d'autres pièces à conviction furent délibérément omis par Hallstein dans son rapport officiel remis aux Alliés. Afin de les tromper, il alla même jusqu'à se présenter comme un simple 'spectateur' ou même comme une 'victime' du régime nazi.

* Pour davantage d'informations concernant le Tribunal pour crimes de guerre de Nuremberg contre les juristes des Nazis et du Cartel (Affaire N° III des procès), voyez : <http://www.mazal.org/archive/nmt/03/NMT03-C001.htm>

⁹ 'Gemeinschaft', à savoir, le terme utilisé pour la société de base aryenne dans l'Europe contrôlée par les Nazis et le Cartel - voir ci-dessus.

¹⁰ Hallstein répand évidemment le régime totalitaire des Nazis et du Cartel comme étant le système d'un 'mieux' lorsqu'on le compare à la démocratie.

¹¹ 'Volk', c'est-à-dire le terme nazi utilisé pour le peuple aryen.

"Selon une loi de la Nature qui est innée dans la profession du 'Protecteur de la loi' [des Nazis et du Cartel], ce dernier doit finalement être l'architecte responsable de la loi¹² [des Nazis et du Cartel].

"La relation entre le 'Protecteur de la loi' [des Nazis et du Cartel] et la loi [des Nazis et du Cartel] aujourd'hui est différente du 'Positivisme juridique' de la fin du 19^e siècle, qui fut l'opinion majoritaire jusqu'au tournant du [20^e] siècle:

"La création de la loi nouvelle [des Nazis et du Cartel] est seulement la tâche des législateurs [des Nazis et du Cartel de la dictature], et le rôle du juge se limite à l'intégration – le fait de 'présenter' – des 'faits de la vie' en vertu des faits qui ont été déterminés par la loi [des Nazis et du Cartel].

"Il tente de libérer la loi des éventualités et expose le cadre de renforcement d'une loi qui lie les conséquences juridiques à un événement aléatoire.

En 1957, Hallstein incorpora précisément ce principe – le droit exclusif pour la '**création de la loi nouvelle [du Cartel]**' – comme étant un monopole des '**nouveaux législateurs [du Cartel]**', la **Commission Européenne**, dans le 'Traité de Rome'.

En 2009, 27 politiciens européens souscrivirent au '**Traité de Lisbonne**' – **et, partant, aux éléments clé d'une** 'loi d'habilitation' menant à l'autonomisation dictatoriale des intérêts du Cartel sur l'Europe. De leurs signatures, ces politiciens – délibérément ou par imprudence – tournèrent en dérision des siècles de démocratie Européenne.

"Toutes les branches de l'activité juridique font partie de la Purification [!]:¹³ la théorie scientifique de la loi [des Nazis et du Cartel], dont les résultats sont condensés en des conseils juridiques pour la pratique du droit, et les efforts quotidiens effectués par les officiers du front [!] de la loi [des Nazis et du Cartel]¹⁴.

¹² C'est-à-dire, du cadre des lois nazies qui soumettent les peuples d'Europe.

¹³ '**Läuterungsarbeit**', le mot qui décrit la suppression, effectuée par les Nazis et le Cartel, de tous les éléments démocratiques du Nouvel Ordre concocté par la coalition des Nazis et du Cartel pour l'Europe et le monde entier.

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

“L'équipe de soutien” interne à Hallstein pour la conquête de l'Europe via ‘l'Union Européenne de Bruxelles’



Konrad Adenauer, Chancelier de l'Allemagne de l'Ouest (à gauche), et Herman Josef Abs, PDG de la Deutsche Bank et qui fit l'objet d'une enquête pour crimes de guerre.



Hans Globke, chef de la chancellerie d'Adenauer, et n° 101 sur la liste des criminels de guerre les “plus recherché” des Alliés.



Fritz Ter Meer, Directeur de BAYER/IG Farben, condamné à Nuremberg à une peine de prison pour ses crimes de guerre, rétabli à partir de 1956 en tant que président de BAYER.



Plus d'informations: **GB2WW351**

qui deviennent les défenseurs de la Conscience Insultée [!] pour le droit¹⁵ [des Nazis et du Cartel], ainsi que le juge qui – avec un verdict – apporte la validité finale aux instructions de la loi [des Nazis et du Cartel].

Tous ces éléments développent le droit [des Nazis et du Cartel] en un effort méticuleux et continu qui requiert la présence d'esprit quotidienne de la conscience des peuples face au droit [des Nazis et du Cartel]¹⁶.

“La véritable nature de la Constitution juridique d'un peuple¹¹ peut seulement être reconnue par les observateurs qui ne se contentent pas de regarder longuement les lois, mais qui prennent en considération la synergie vive de toutes ces forces^{16a} mises ensemble. Cet ‘art largement pratiqué’ doit être utilisé lorsqu'un remaniement général de systèmes juridiques entiers¹⁷ est prévu, et qu'il dépasse les possibilités des corrections quotidiennes.

“Ceci est encore plus vrai lorsqu'un renversement complet d'un système juridique de proportions révolutionnaires¹⁸ [!] demande l'utilisation de toutes les forces disponibles.

En 1957, Hallstein incorpora les “outils” juridiques stratégiques pour le **‘renversement complet des systèmes juridiques dans des proportions révolutionnaires’** – à travers toute l'Europe – dans le **‘Traité de Rome’**, les documents qui ont fondé ‘l'Union Européenne de Bruxelles’.

En 2009, 27 dirigeants politiques européens adoptèrent ce **‘renversement complet des systèmes juridiques’** des pays d'Europe au nom du Cartel, en signant la **‘loi d'habilitation de Lisbonne’**.

¹⁴ **‘Frontoffiziere des Rechts’**, une terminologie qui reflète le principe d'Hallstein de la soumission de la profession juridique à la mobilisation générale pour la guerre. Hallstein introduisit cette terminologie militaire dans la profession juridique sept mois avant que la coalition des Nazis et du Cartel ne lance la seconde guerre mondiale.

¹⁵ **‘Rechtbewusstsein’**, le terme des Nazis et du Cartel utilisé pour ‘l'insulte’ que le système juridique des nations démocratiques pose à la perception qu'en ont Hallstein et les autres supporters fanatiques de l'idéologie des Nazis et du Cartel.

¹⁶ **‘Völkisches Rechtbewusstsein’**, c'est-à-dire l'expression nazie pour la soumission de la loi au système dictatorial des Nazis et à leur idéologie raciale d'un ‘Volk’ (peuple) aryen supérieur.

“L'équipe de soutien” externe à Hallstein pour la conquête de l'Europe via 'l'Union Européenne de Bruxelles'

LES AGENTS D'HALLSTEIN PROVENANT DU 'MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES' DE L'ALLEMAGNE

De nombreux responsables et ambassadeurs du 'ministère des Affaires étrangères' de l'Allemagne de l'Ouest de l'après-guerre avaient été membres du 'ministère nazi des Affaires étrangères' sous Ribbentrop. Ils étaient les agents décorés des coalitions de conquête de l'Europe des Nazis et du Cartel durant la seconde guerre mondiale.

Durant les années 1950 – les années de la fondation de 'l'Union Européenne de Bruxelles' – ces taupes juridiques et politiques devinrent les agents secrets du Cartel dans les pays d'Europe. Ils furent chargés de préparer le projet de la prochaine prise de pouvoir du Cartel via 'l'Union Européenne de Bruxelles'.



LE BRAS DROIT D'HALLSTEIN À BRUXELLES

Carl F. Ophuels, membre du parti Nazi de 1933 à 1945, numéro de membre 2399061. Pendant la seconde guerre mondiale, Ophuels opéra

comme expert juridique en chef des brevets en Allemagne, ce qui incluait des milliers de brevets d'IG Farben. Après la seconde guerre mondiale, il fut nommé en tant que bras droit d'Hallstein et en tant 'qu'ambassadeur de l'Allemagne à Bruxelles'.



^{16a} **'Zusammenwirken der Kräfte'**, c'est-à-dire la 'synergie des forces', un terme nazi utilisé pour désigner le processus de l'alignement ['Gleichschaltung'] de tous les secteurs de la société sous le principe dictatorial du 'Führer' et de l'idéologie de suprématie et de domination mondiale prônée par les Nazis et par IG Farben.

¹⁷ **'Generalüberholung ganzer Rechtsgebiete'**, c'est-à-dire le mot utilisé afin d'imposer les lois nazies aux pays de l'Europe occupée.

¹⁸ **'Rechtsumwälzung'**, à savoir, le terme utilisé pour le remplacement complet des lois démocratiques par les lois dictatoriales des Nazis.

"Aujourd'hui, nous voyons l'entière des 'Protecteurs de la loi [des Nazis et du Cartel]' – la profession juridique tout entière, si vous voulez – participer à la tâche gigantesque de la Rénovation du droit du peuple [!]"¹⁹.

.....

"La vérité est qu'aucune loi ne comprend la dimension complète de la vie, et que chaque formulation de faits juridiques ne peut être qu'une tentative visant à mettre en évidence les éléments typiques d'une décision. Ainsi, comme cela est connu depuis des temps immémoriaux, la logique du juriste est nécessairement analogue.

"La caractéristique la plus remarquable de l'Etat du droit d'aujourd'hui sera éternellement [!] la politique totale [dictatoriale] de la loi [des Nazis et du Cartel]."²⁰ Ceci signifie une révolution d'une taille et d'une profondeur sans précédent des systèmes juridiques [démocratiques] archaïques, et ce jusque dans leurs moindres recoins.

"Le résultat de ce renouvellement [!]"²¹ [des Nazis et du Cartel] caractérisera le visage culturel de la nouvelle ère ^{21a} [sous le contrôle des Nazis et du Cartel].

En 1957, Hallstein jeta les bases juridiques nécessaires pour l'établissement **'d'une révolution d'une taille et d'une profondeur sans précédent des systèmes juridiques [démocratiques et nationaux] archaïques'** dans le **'Traité de Rome'**, la fondation de **'l'Union Européenne de Bruxelles'**, soumettant par ce moyen les peuples de l'Europe – **"jusque dans leurs moindres recoins"** – à la domination du Cartel.

En 2009, par la signature de la **'loi d'habilitation de Lisbonne'**, 27 politiciens européens ont adopté cette **"Politique totale de droit [du Cartel]"** qui menace d'asservissement les populations d'Europe sous le règne du Cartel pendant des générations.

¹⁹ **'Völkische Rechtseneruerung'**, c'est-à-dire le terme utilisé pour la prise de pouvoir du système juridique par les Nazis.

²⁰ **'Totale Rechtspolitik'**, c'est-à-dire que le mot 'total' est utilisé par les Nazis afin de faire référence de façon continue à leur système politique, un Etat 'totalitaire'.

²¹ **'Erneuerung'**, à savoir, le mot en 'Novlangue' nazie utilisé pour la mise en application de l'idéologie nazie dans tous les secteurs de la société.

^{21a} **New Era**, c'est-à-dire la terminologie nazie décrivant le contrôle par le Cartel des Nazis et d'IG Farben sur notre planète pour un 'Reich qui durera mille ans'.

La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier de 1951: construction de la Dictature du Cartel par petites étapes



Le 18 avril 1951: avec la signature du Traité de Paris, Hallstein devient l'envoyé d'Adenauer pour le charbon et l'acier.

Le 18 avril 1951, le premier traité 'précurseur' de 'l'Union Européenne de Bruxelles' fut signé. Sur papier, ce traité créait un marché commun pour le charbon et l'acier en Europe centrale. En réalité, il s'agissait du premier pas du Cartel effectué vers sa nouvelle tentative de prise de pouvoir sur l'Europe.

Bien que la cérémonie de la signature se déroula en territoire français, le traité lui-même fut largement influencé par Hallstein et son équipe juridique, et il comportait le jargon spécifique du Cartel.

L'article 9 (ci-dessous) du traité de 'la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier' crée le 'précurseur' de la 'Commission Européenne', avec toutes ses caractéristiques dictatoriales. Il crée un corps qui œuvre de façon 'supranationale' et de façon explicitement 'indépendante' des gouvernements élus démocratiquement – des spécificités qui sont toutes caractéristiques d'un régime dictatorial.

(Article 9 contd.)

The members of the High Authority shall, in the general interest of the Community, be completely independent in the performance of their duties. In the performance of these duties, they shall neither seek nor take instructions from any Government or from any other body. They shall refrain from any action incompatible with the supranational character of their duties.

Each Member State undertakes to respect this supranational character and not to seek to influence the members of the High Authority in the performance of their tasks.

“Dans le passé, ce processus était un événement à l'intérieur des frontières conventionnelles – une type d'affaire interne typique d'une Allemagne de petite taille. Les Evénements de notre Epoque ²², cependant, dépeignent ce processus sous un jour entièrement nouveau.

En 1957, 18 ans après qu'Hallstein ait publiquement annoncé les projets de la coalition des Nazis et du Cartel pour une Europe de l'après-guerre sous leur contrôle, cet acteur politique du Cartel reçut une seconde chance pour le “Renouveau” de l'Europe qui changerait le “visage culturel” du continent. Avec le '**Traité de Rome**', Hallstein jeta les fondations de '**l'Union Européenne de Bruxelles**' sous domination du Cartel.

En 2009, sept décennies après le 'Discours de conquête' d'Hallstein, 27 hommes politiques européens inaugurèrent cette “**Nouvelle Ere**”, placée sous le contrôle du **Cartel du pétrole et des médicaments**, pour des millions d'Européens, en signant la '**loi d'habilitation de Lisbonne**'.

“Tous les problèmes internes, toutes les tâches internes, sont éclipsés par le grand impact du Lien [des autres Nations envers le Reich nazi]²³, ils sont dépassés par les impulsions magnifiques que le travail de politique juridique [des Nazis et du Cartel] obtient à partir du retour à la maison [!] de l'Autriche et du Sudetenland.²⁴

²² '**Welthistorischen Ereignisse**', c'est-à-dire la prise du pouvoir politique en Allemagne par la coalition des Nazis et d'IG Farben, l'annexion de l'Autriche, de la République Tchèque, et les préparatifs en vue de la seconde guerre mondiale.

²³ '**Anschluss**', c'est-à-dire le terme de la 'novlangue' nazie utilisé pour désigner l'annexion.

²⁴ '**Heimkehr der Ostmark und des Sudetenlandes**', à savoir, la terminologie nazie utilisée pour désigner l'annexion de l'Autriche et de grandes parties de la République Tchèque.

Hallstein: l'architecte principal qui se trouve derrière la Communauté Européenne Occidentale de Défense



Hallstein contribua également à l'organisation du 'coup d'Etat' suivant du Cartel. Sept ans à peine après la fin de la seconde guerre mondiale et la défaite militaire de la Wehrmacht nazie, le Cartel fit des projets pour la commande ses prochaines troupes militaires – cette fois, sous le nom de code 'European Defence Community' (EDC, ou Communauté Européenne de la Défense).

Hallstein fut l'architecte principal du traité de l'EDC établissant une 'armée Européenne' placée sous le contrôle de la 'Haute Autorité' nouvellement formée – et, partant, du Cartel. Le traité fut signé le 27 mai 1952 et ratifié par l'Italie et par les pays du Benelux.



Le 30 août 1954, le parlement français fit dérailler ce projet en rejetant le traité de l'EDC. Une raison importante pour cela était le fait que les plus hauts conseillers militaires de l'Allemagne de l'après-guerre incluait des généraux nazis de haut rang, dont le général Hans Speidel (**ci-dessus**: avec Hitler à Paris, en 1940; **à gauche**: sa nomination en tant que général de l'armée d'Allemagne de l'Ouest nouvellement fondée, en 1955.

Avec le 'Traité de Lisbonne' de 2009, 'l'Union Européenne de Bruxelles' est autorisée à construire une armée Européenne placée sous le contrôle du Cartel. 55 ans après que le parlement français ait rejeté un tel projet, le Cartel a atteint son objectif de lancer une armée Européenne placée sous son commandement.

“La création du Reich de l'Allemagne élargie²⁵ [c'est-à-dire, un Reich européen sous contrôle des Nazis et du Cartel] est

- *un fait politique, une 'loi du Führer' [des Nazis et du Cartel] de dimension historique;*²⁶

En 1957, dans le **'Traité de Rome'**, Hallstein jeta les fondations de **'l'Union Européenne de Bruxelles'** et de la **“création d'un Reich élargi”** placés sous le contrôle du Cartel.

En 2009, 27 politiciens européens complétèrent cette “création d'un Reich européen” en signant la **'loi d'habilitation de Lisbonne'**, et en sacrifiant la santé et les intérêts vitaux de millions de personnes au profit des intérêts financiers du **Cartel des produits chimiques, du pétrole et des médicaments**.

- *Une de ces lois [historiques] qui changent le paysage de l'Histoire et comblent un vieux désir du peuple [aryen];*²⁷
- *un événement économique aux conséquences tout simplement inimaginables;*²⁸

En 1957, Hallstein devint l'architecte du **'Traité de Rome'** – et, partant, de la **'Communauté Economique Européenne'** (CEE). Son **'Discours de conquête' de 1939** ne laisse planer aucun doute quant au fait qu'il servit les mêmes intérêts du Cartel avant et après la seconde guerre mondiale.

En 2009, avec la **'loi d'habilitation de Lisbonne'**, 27 hommes politiques d'Europe prirent une décision aux **“conséquences économiques tout simplement inimaginables”**, et livrèrent le continent européen tout entier à une poignée d'industries multinationales du Cartel - incluant BAYER, BASF et HOECHST (aujourd'hui devenue Sanofi) – qui avaient autorisé auparavant la destruction du continent européen durant les deux guerres mondiales.

²⁵ **'Grossdeutsches Reich'**, c'est-à-dire le terme nazi utilisé pour désigner for l'Europe tout entière placée sous le contrôle de ce Reich.

²⁶ **'Eine Führertat von weltgeschichtlichem Rang'**, c'est-à-dire la glorification d'Hitler par Hallstein comme étant un agent divin de l'histoire.

²⁷ **'Eine alte völkische Sehnsucht erfüllen'**, à savoir, la représentation effectuée par Hallstein de la conquête militaire imminente de l'Europe par les Nazis, la seconde guerre mondiale, comme étant un acte d'une destinée déterminée par la race.

²⁸ **'Wirtschaftliches Geschehnis von kaum noch absehbaren Folgen'**, i.e. Hallstein's reference to the economic control of Europe by the oil and drug cartel IG Farben and other German multinationals.

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' L'élaboration du 'Traité de Rome'

Du 1er au 3 juin 1955, la réunion préparatoire décisive pour la 'Communauté Economique Européenne' se déroula à Messine, en Sicile, avec des participants provenant de France, d'Italie, d'Allemagne et des pays du Benelux.

Ayant 3 décennies d'expérience juridique en 'Droit et en Economie Comparatifs et Internationaux', et étant un serviteur dévoué du Cartel, Hallstein fut le cerveau d'une réunion préparatoire au 'Traité de Rome'.



Gaetano Martino
Italy



Antoine Pinay
France



Joseph Bech
Luxembourg



Johan Willem Beyen
Netherlands



Paul-Henri Spaak
Belgium

- *un événement d'une importance exceptionnelle du point de vue de l'histoire du droit ;*²⁹

*"La tâche ne consiste plus simplement à rénover une vieille maison délabrée,³⁰ mais de construire un nouveau bâtiment pour une famille élargie sur un territoire agrandi [de nations conquises]."*³¹

"La grande question sera: est-il réellement nécessaire de ne construire qu'un bâtiment ?

En 1957, avec le '**Traité de Rome**', Hallstein devint l'architecte en chef pour ce "**nouveau bâtiment**", c'est-à-dire, pour le '**Bureau Central du Cartel**' de '**l'Union Européenne de Bruxelles**' "**pour une famille élargie**", c'est-à-dire, pour des milliards d'Européens vivant aujourd'hui et dans les générations futures, "**sur un territoire agrandi**", c'est-à-dire, plus de 2 douzaines de nations Européennes.

En 2009, avec la '**loi d'habilitation de Lisbonne**', 27 hommes politiques européens devinrent la proie de la rhétorique trompeuse des acteurs du Cartel, rhétorique selon laquelle leurs peuples feraient mieux d'abandonner leur "**vieilles maisons [nationales] délabrées**" parce que celles-ci étaient construites sur des bases démocratiques, et de déménager dans un "**nouveau bâtiment**" – '**l'Union Européenne de Bruxelles**' – placé sous le joug centralisé et dictatorial du Cartel du pétrole et des médicaments.

*"Ceci nous amène tout droit au premier problème de politique juridique qui est provoqué par les annexions de territoires: pourquoi un seul système juridique devrait-il former la base d'une Allemagne élargie [des Nazis et du Cartel], et aux dimensions de l'Europe] ?"*³²

²⁹ '*Ein rechtsgeschichtliches Ereignis von außerordentlicher Bedeutung*', c'est-à-dire la description qu'effectue Hallstein de son propre rôle en tant que juriste dans une Europe du futur placée sous le contrôle des Nazis et d'IG Farben.

³⁰ '*Das baufällig gewordene alte Haus*', c'est-à-dire la façon dont Hallstein et les Nazis représentent l'Europe démocratique.

³¹ '*Auf erweitertem Grunde ein neues Gebäude für die größer gewordene Familie zu errichten*', à savoir, le portrait remarquable que dépeint Hallstein de la mort imminente de 60 millions de personnes, de la dévastation de l'Europe durant la seconde guerre mondiale, et d'une Europe future placée sous le contrôle de la coalition des Nazis et d'IG Farben.

³² '*Warum soll ein Recht in Großdeutschland gelten*', c'est-à-dire qu'Hallstein pose cette question de façon rhétorique afin de légitimer l'extension des lois allemandes nazies pour tous les pays futurs occupés par la Wehrmacht.

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' La création 'd'EURATOM'

La raison militaire la plus importante pour laquelle la tentative de conquête Européenne du Cartel échoua, fut le fait que la coalition des Nazis et du Cartel perdit la course à la bombe nucléaire, bien qu'ils avaient mené les développements des composantes principales de la bombe, c'est-à-dire la fission nucléaire (**en haut, à gauche**: Hahn) et la technologie des fusées (**en haut, à droite**: Von Braun avec des officiers nazis), et qu'ils avaient mis au point des missiles de portée moyenne (**à droite**: des fusées V1 découvertes en Allemagne par l'armée américaine).



Avec la fondation de la 'Commission Européenne de l'Energie Atomique' (EURATOM), faisant partie du 'Traité de Rome', le Cartel 'corrigea' ce déficit. Hallstein et son bras droit, Ophuels, orchestrèrent ce coup d'état via une prétendue 'conférence intergouvernementale' (**à gauche**: la session du 28 janvier 1957, avec Hallstein au centre).

Avec EURATOM et la signature du 'Traité de Rome', les complices industriels de l'ancienne coalition des Nazis et du Cartel avaient gagné l'accès direct à la technologie nucléaire via son politburo, la 'Commission Européenne' de Bruxelles. En 1957, le Cartel était prêt à lancer sa tentative suivante de conquête mondiale.



...

"Il ne peut y avoir aucun doute aujourd'hui quant à la nécessité d'avoir un système juridique unifié.³³

En 1957, avec le '**Traité de Rome**', Hallstein jeta les bases de ce "**système juridique unifié**" – 'l'Union Européenne de Bruxelles' – avec son pouvoir exécutif politique, la soi-disant 'Commission Européenne', qui œuvre au-delà et en dehors de tout contrôle démocratique.

En 2009, avec la '**loi d'habilitation de Lisbonne**', 27 politiciens européens posèrent leurs signatures sur un projet qui tirait ses origines des planches à dessin de la coalition des Nazis et du Cartel. Le discours de 1939 d'Hallstein, qui est documenté ici, ne laisse planer aucun doute et constitue un témoignage qui donne à réfléchir.

"L'échec de mettre ce droit en action est l'une des tâches non achevées et des échecs du second Reich allemand.³⁴

"Cette affirmation ne surgit pas seulement d'une commodité matérielle. Cette Allemagne élargie [c'est-à-dire, le continent européen] est en train de devenir, de plus en plus, une seule entité économique.³⁵

³³ '*Notwendigkeit der Rechtseinheit*', c'est-à-dire que les lois nazies allemandes doivent être étendues à tous les pays conquis de l'Europe, et au monde.

³⁴ L'expression '*Second Reich*' ('Zweites Reich') – opposé au troisième Reich ('Drittes Reich') des Nazis – décrit l'époque des Kaisers (empereurs) allemands Wilhelm I, Frederick III et Wilhelm II (la période allant de 1871 jusqu'à 1918), période qui culmina avec la première guerre mondiale, la première tentative germanique de conquête de l'Europe et du reste du monde. Hallstein défend l'idée selon laquelle les Nazis et les intérêts industriels qu'ils représentent devraient terminer, avec la seconde guerre mondiale, ce qu'ils n'avaient pu acquérir durant la première guerre mondiale!

³⁵ Puisque l'Allemagne était déjà une entité économique, cette phrase reflète encore une fois la nature haineuse du discours de propagande d'Hallstein. **Le terme de 'Grande Allemagne' ('Grossdeutschland' ou Allemagne élargie) est le nom de code du langage nazi utilisé pour 'l'entière de l'Europe – et, plus tard, le monde – placée sous le contrôle des Nazis et du Cartel du pétrole et des médicaments'.**

Les architectes d'Auschwitz soutiennent 'l'Union Européenne de Bruxelles' Un criminel de guerre comme président de BAYER

1956 fut l'année où la 'conférence intergouvernementale' préparant le 'Traité de Rome' fut lancée. La même année, Fritz Ter Meer, l'ancien directeur de BAYER/IG Farben qui avait été condamné à Nuremberg à neuf ans de prison pour l'asservissement des citoyens européens et pour le vol des entreprises Européennes, fut nommé président de BAYER – à nouveau.



Les motifs du soutien massif apporté à 'l'Union Européenne de Bruxelles' par BAYER et par les autres entreprises d'IG Farben étaient évidents: en tant que le plus grand groupe au monde titulaire de brevets dans le domaine des produits chimiques et pharmaceutiques, ils contrôlèrent en grande partie l'Europe via leur nouveau politburo, 'l'Union Européenne de Bruxelles'.



17 ans après le 'Discours de conquête' effectué par Hallstein au nom du Cartel – et 8 ans après que son patron du Cartel, Ter Meer, ait été envoyé en prison pour ses crimes de guerre – 'l'équipe Hallstein/Ter Meer' fut réunie à nouveau derrière la tentative suivante du Cartel pour la conquête de l'Europe.

“Par conséquent, il n'est évidemment pas acceptable que le système juridique [dictatorial des Nazis et du Cartel] – qui représente la circulation sanguine de ce corps³⁶ – soit étranglé [!] par la diversité des systèmes juridiques [démocratiques] dans ses différentes parties.

En 1957, avec le '**Traité de Rome**', Hallstein jeta la fondation visant à mettre fin à "**l'effet d'étranglement**" des systèmes juridiques démocratiques en Europe et qui entravaient le projet de conquête Européenne et mondiale du Cartel. En concevant un système juridique dictatorial – sans aucune séparation réelle des pouvoirs constitutionnels – Hallstein s'assura que la "circulation sanguine juridique" de la domination du Cartel sur l'Europe ne puisse plus être bloquée par la volonté démocratique du peuple.

En 2009, avec la '**loi d'habilitation de Lisbonne**', 27 hommes politiques européens éliminèrent les derniers blocages faisant obstruction à la "circulation sanguine" du Cartel vers la prise de pouvoir dictatoriale de l'Europe.

“Un peuple¹¹ n'est pas seulement formé par des conditions physiques communes, c'est-à-dire par des facteurs hérités et externes. Il ne se compose pas uniquement non plus d'un destin historique commun. Un peuple est essentiellement formé par des convictions et des valeurs communes.

“Ainsi, le leadership [des Nazis et du Cartel] d'un Etat des peuples [aryens]³⁷, en particulier le national-socialisme, ne peut se passer des outils du droit pour sécuriser ce terrain commun.

³⁶ C'est-à-dire, l'Europe sous le contrôle des Nazis.

³⁷ '**Völkischer Staat**', à savoir, le terme racial utilisé par Hallstein afin de désigner la supériorité de l'état aryen.

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' La signature du 'Traité de Rome', en 1957



La 25 mars 1957, Hallstein compléta la première étape de la mission du Cartel : cet ancien croisé de la conquête militaire de l'Europe par la coalition des Nazis et du Cartel fit partie des douze seuls signataires du 'Traité de Rome', traité qui créa la 'Communauté Economique Européenne' et EURATOM.



En signant ce traité, Hallstein (avec le chancelier allemand Adenauer, voir la photo à gauche) avait créé la rampe de lancement pour la tentative suivante de conquête de l'Europe par le Cartel, via la pression politique, la corruption

économique – et via EURATOM. **Dès le début, le projet du Cartel avait consisté à créer la base politique – et, en fin de course, militaire – pour son contrôle mondial du 21^e siècle.**

“La loi est le moyen éducatif le plus remarquable³⁸ qui soit mis à la disposition d'une communauté, car il y a peu de choses qui, par leur nature autoritaire, soient aussi profondément ancrées dans le cœur humain que la croyance en la Loi et la Vérité [!].³⁹”

“Puisque nous avons maintenant répondu à la question de savoir “si” un système juridique uniforme est nécessaire, nous pouvons à présent nous tourner vers la question de “ce à quoi” un tel système doit ressembler, ce qui est encore plus difficile.

“Le Lien²³ [l'annexion de l'Autriche] est, au départ, un processus de la loi d'Etat [des Nazis et du Cartel]. Ce processus intègre le territoire et les populations de l'état nouvellement lié [annexé], créant une nouvelle nationalité [!] pour ces populations.

En 1957, avec le **'Traité de Rome'**, Hallstein jeta les fondations pour la tentative suivante de conquête Européenne du Cartel. Dans son discours de 1939, Hallstein décrivait les mécanismes de l'annexion dictatoriale de l'Autriche au nom de la coalition des Nazis et du Cartel. Avec le 'Traité de Rome', l'annexion de l'Autriche en 1938 ne constituait plus un exemple tiré de l'histoire. Avec ce 'traité', la prise de pouvoir de sociétés entières ne serait pas une exception, mais la règle pour tous les pays de l'Europe. Les populations de l'Europe seraient forcées d'accepter une **“nouvelle nationalité”** – celle de sujets serviles de l'Europe dominée par le Cartel'.

En 2009, avec la **'loi d'habilitation de Lisbonne'**, 27 politiciens européens imposèrent cette **“nouvelle nationalité”** à des centaines de millions de gens de leur peuple – sans même avoir permis de référendum afin de demander leur approbation.

³⁸ **'Erziehungsmittel'**, c'est-à-dire que le mot 'éducation', en allemand, inclut également la signification de 'discipline.' Donc, le mot utilisé ici par Hallstein est choisi à dessein, afin de camoufler la fonction disciplinaire du droit dans l'Etat nazi totalitaire.

³⁹ **'Glaube an Recht und Wahrheit'**, c'est-à-dire qu'une fois encore, la terminologie de propagande nazie d'Hallstein camoufle de façon perfide l'horreur de la réalité: la loi et la vérité sont les premières valeurs à avoir été sacrifiées par le régime totalitaire nazi.

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' Le choix de Bruxelles comme siège du Politburo du Cartel

Alpbach in Tirol, den 30.Dez.1957

Sehr verehrter Herr Bundeskanzler,

Ihrem Wunsche entsprechend, über die Entwicklung der grossen Personalfragen der europäischen Gemeinschaften auf dem Laufenden gehalten zu werden - besonders im Hinblick auf die deutschen Möglichkeiten - , darf ich Ihnen

c) An Brüssel als Endlösung der Sitzfrage muss festgehalten werden, da die Belgier sonst zu eigenen Personalwünschen veranlasst würden.

d) Die Italiener müssen abgefunden werden. Wie - das ist noch nicht abzusehen. Bisher haben sie ziemlich kategorisch erklärt, dass sie sich mit dem Präsidenten der Investitionsbank nicht abspeisen lassen würden.

Après l'élaboration du 'Traité de Rome', la mission suivante confiée par le Cartel à Hallstein fut de faire appliquer ce traité depuis son poste de 'chef' du nouveau 'Bureau Central du Cartel'.

Le 30 décembre 1957 – depuis la station de vacances d'Alpbach, dans les Alpes tyroliennes – Hallstein écrit un dossier de trois pages au chancelier allemand Adenauer.

Cette lettre – qui devrait être connue sous le nom de 'la solution finale de Bruxelles' – décrit en détail les projets de 'marchandage' du Cartel afin d'assurer le plus haut poste de la 'nouvelle Europe' pour Hallstein lui-même : le rôle en tant que premier président de la 'Commission Européenne', en tant que 'chef' du politburo du Cartel. Les faits saillants de cette « lettre de la solution finale de Bruxelles » sont:

- « Nous devons insister sur 'Bruxelles' en tant que 'solution finale au problème de la localisation' » [remarquez l'analogie que fait Hallstein à la propagande nazie de la 'solution finale au problème juif'].
- « Les Italiens doivent être compensés [parce que le siège de l'UE ne se trouve pas à Rome]. Comment, ça, nous devons encore le voir ».
- « La pensée d'avoir le siège à Paris a émergé – mais fut abandonnée après notre intervention féroce [d'Hallstein] ».
- « Les tâches à effectuer [en tant que chef de la « Commission Européenne »] sont taillées sur mesure pour un Allemand [!] ».
- « Après 7 ans d'attente, [une direction allemande] fait défaut ».

"De plus, ce processus soumet les peuples et les territoires [des Etats conquis/annexés] à la souveraineté de l'Etat mère [des Nazis et du Cartel] avec ses pouvoirs constitutionnels législatif et exécutif bien définis.⁴⁰

En 2009, avec la '**loi d'habilitation de Lisbonne**', les "**peuples et les territoires**" de 27 pays européens furent soumis à la "**souveraineté de l'Etat mère**" – 'l'Union Européenne de Bruxelles' – avec ses "**pouvoirs constitutionnels législatif et exécutif**" définis par Hallstein dans le '**Traité de Rome**' de 1957 – et qui avaient déjà été claironnés publiquement par la camarilla juridique des Nazis et du Cartel dans ce discours de 1939.

"Dans d'autres zones juridiques, le lien²³ laisse l'ordre juridique existant intact. Dans tous les territoires unifiés [européens]⁴¹, le vieux système juridique se poursuit – excepté, bien sûr, là où ceci contredit la Constitution de l'Etat unifié [européen]..⁴² ...

Dans son '**Discours de conquête**' de 1939, Hallstein utilise le même jargon trompeur par lequel la plupart des pays européens ont été corrompus et forcés par les acteurs politiques du Cartel à Bruxelles – et les pantins de ce Cartel à l'intérieur des pays européens – de rejoindre 'l'Union Européenne de Bruxelles'.

Avec la **fausse promesse** selon laquelle 'l'Union Européenne de Bruxelles' serait simplement une **association détendue d'Etats européens** visant à promouvoir la croissance économique, la démocratie et la paix, la pieuvre de '**l'Union Européenne de Bruxelles**' avala, pays après pays, toute l'Europe.

Des millions de gens de par l'Europe trouveront à présent confirmés leurs soupçons croissants contre 'l'Union Européenne de Bruxelles'. Les faits documentés dans ce livre les aideront à se libérer de la 'pieuvre de Bruxelles' afin de protéger et de préserver la liberté et la démocratie pour les générations futures.

⁴⁰ '*Gesetzgebende wie vollziehende Gewalt (die) sich aus dessen Verfassung ergibt*', c'est-à-dire qu'Hallstein crée l'illusion de l'état nazi comme étant une constitution démocratique avec des pouvoirs législatif et exécutif séparés. Ici aussi, le contraire parfait était vrai: la 'loi d'habilitation de 1933' des Nazis et les 6 années suivantes de construction systématique d'un système juridique totalitaire, avaient délibérément aboli toute séparation entre les pouvoirs législatif et exécutif. Hallstein fut l'un des architectes de ce système juridique totalitaire. Sa nature sans scrupule de propagandiste nazi est soulignée en ce que, dans ce discours, il se réfère à des pouvoirs exécutif et législatif séparés, et même à des droits constitutionnels au sein de la 'patrie' nazie – tout en sachant très bien que ceux-ci n'existent pas.

Hallstein – Le cerveau de 'l'Union Européenne de Bruxelles' Nommé chef de la première 'Commission Européenne'



Huit jours seulement après sa convaincante auto-promotion, le 'marchandage' d'Hallstein fut payant: le 7 janvier 1958, il fut nommé chef de la première 'Commission Européenne' au sein d'un cercle proche de six ministres des Affaires étrangères.

Ce jour-là, Hallstein parvint à compléter avec succès la seconde mission du Cartel: coordonner la prochaine tentative de conquête Européenne à partir de son poste de chef du politburo nouvellement formé du Cartel.

⁴¹ *'Vereinigte Gebiete'*, c'est-à-dire qu'avec cette terminologie remarquable, Hallstein décrit le monde placé sous le contrôle des Nazis comme un 'territoire uni' – unifié par les tanks et par la loi des Nazis.

⁴² *'Soweit sie der Verfassung des Gesamtstaates zuwiderlaufen'*, à savoir, un autre exemple de la nature fourbe du discours d'Hallstein. Cette formulation implique que le système juridique du territoire occupé se poursuit, sauf s'il contredit le système juridique de l'Allemagne nazie.

"Ainsi, pour le Reich²⁵ de l'Allemagne élargie, un système juridique commun n'est pas un fait qui résulte automatiquement de la création de ce (futur) Reich⁴³, mais c'est une tâche.

"Un observateur naïf de cette situation pourrait penser que rien n'est plus facile à accomplir que cette tâche. Une telle personne pourrait penser qu'on a seulement besoin d'une instruction ['Vorschrift'], c'est-à-dire que toutes les lois du Vieux Reich [l'Allemagne nazie] seraient immédiatement applicables à l'Autriche [Ostmark] et au Sudetenland.⁴⁴ Mais la tâche à accomplir n'est pas si simple.

"Il est impossible d'imposer immédiatement à un tel territoire la totalité de nos lois écrites [des Nazis et du Cartel]. Une telle stratégie échouerait déjà en raison des simples limitations de capacité mentale⁴⁵ des gens qui doivent appliquer ces lois.

Ce qu'**Hallstein** amène ici est l'élément de **tromperie stratégique** dans la poursuite des objectifs de conquête Européenne et mondiale du Cartel. La principale raison de sa prudence n'est pas les **"limitations de capacité mentale"** [remarquez le langage arrogant d'Hallstein] des professionnels juridiques des pays annexés. Le véritable danger pour le succès de la stratégie du Cartel réside dans la **"personnalité des populations"** des pays soumis – c'est-à-dire, leur opposition à succomber à la domination dictatoriale du Cartel.

Le fait que les parties prenantes de **'l'Union Européenne de Bruxelles'** au 21^e siècle devaient refuser, à plus de 99% des populations de l'Europe, le droit de voter sur le soi-disant 'Traité de Lisbonne', parle de lui-même. Cela démontre que **les craintes d'Hallstein concernant l'intelligence et la "personnalité démocratique des populations" est encore pertinente aujourd'hui.**

Hallstein savait que rien ne serait laissé des constitutions démocratiques, où que ce soit de par le monde, une fois que les Nazis les auraient soumis à leur domination totalitaire. Dans cette phrase, Hallstein utilise également un autre terme qui révèle les projets des Nazis pour une Europe conquise, ainsi que le projet d'un nouvel ordre mondial: 'Gesamtstaat', c'est-à-dire le mot utilisé pour désigner 'l'Etat européen unifié' – l'Union Européenne de Bruxelles actuelle – et, plus tard, le Nouvel Ordre Mondial placé sous le contrôle des mêmes intérêts.

⁴³ **'Schaffung dieses Reiches'**, à savoir, l'établissement d'un Reich nazi à travers toute l'Europe.

Hallstein – Le cerveau de 'l'Union Européenne de Bruxelles' 'L'Atomium', à Bruxelles : une revendication du contrôle mondial



Arrivant à point nommé pour l'avènement de cette construction politique – 'l'Union Européenne de Bruxelles' – 'l'Exposition universelle' de 1958 eut lieu précisément dans cette ville.

Le symbole de cette 'Exposition universelle' – et la marque de fabrique de Bruxelles depuis lors – devint l'Atomium. La construction de ce grossissement géant d'un atome était censée symboliser la fierté de l'humanité à avoir 'dompté' l'énergie nucléaire à des fins pacifiques – et en tant que revendication à la puissance mondiale.

La 'loi d'habilitation de Lisbonne' appelle à la construction d'une armée Européenne – comprenant des armes nucléaires – placée sous le contrôle du politburo du Cartel, la 'Commission Européenne'. Avec cette loi de 2009, le symbole de l'Atomium a visiblement gagné une autre signification: la revendication au contrôle mondial par 'l'Union Européenne de Bruxelles'. Avec ses projets actuels de construire de nouveaux bâtiments pour la 'Commission Européenne' "avec vue sur l'Atomium", le Cartel ne laisse planer aucun doute sur ses intentions.



⁴⁴ Hallstein oublie prudemment, ici, d'inclure tous les autres pays qui doivent encore être conquis.

⁴⁵ '*Grenzen der Geisteskraft*', c'est-à-dire, la formulation ambiguë d'Hallstein selon laquelle les juristes dans les pays occupés possèdent des capacités mentales limitées – comparés aux juristes 'aryens' comme Hallstein; cette partie du texte d'Hallstein révèle son soutien à l'idéologie fanatique nazie des 'Übermenschen' (surhommes) et des 'Untermenschen' (sous-hommes) dans les pays occupés.

“Une telle tentative échouerait également en raison de la complexité de la structure [‘Verwickeltheit des Gefüges’] d’un Ordre Social Moderne.⁴⁶ On ne peut pas simplement changer de système juridique comme on change une robe qui est devenue démodée, parce chaque changement fondamental touche aussi – pour ainsi dire - la personnalité [‘Persönlichkeit’] d’une population.

“J’en arrive à présent aux questions concrètes de l’ajustement à la loi [des Nazis et du Cartel].⁴⁷ Il faut établir une distinction entre certaines normes, dont l’introduction ne peut pas être retardée; elles représentent un certain programme d’urgence [‘Sofortprogramm’] au sein du processus d’unification juridique.⁴⁸

En 1957, dans le **‘Traité de Rome’**, Hallstein enchâssa ces **“programmes d’urgence au sein du processus d’unification juridique”** en tant que la base de l’Union Européenne de Bruxelles – notamment par la création de la soi-disant ‘Commission Européenne’ en tant ‘qu’organe exécutif de l’Union Européenne de Bruxelles.’

La ‘Commission Européenne’, cette construction unique – qui est sans précédent dans l’histoire des constitutions démocratiques – fut copiée à partir des plans de la coalition des Nazis et du Cartel, coalition qui planifiait de diriger l’Europe de l’après-guerre sous un **“bureau central dictatorial du Cartel”**.

En 2009, 27 hommes politiques européens – sans avoir demandé l’approbation de leurs électeurs – signèrent la **‘loi d’habilitation de Lisbonne’** et approuvèrent les **“programmes d’urgence au sein du processus d’unification juridique”** du Cartel, y compris un **“bureau central du Cartel”** non éligible qui – comme dans les régimes féodaux des temps médiévaux – détient le monopole de l’élaboration des lois pour l’Europe, et ce en dehors de tout contrôle démocratique.

⁴⁶ **‘Moderne soziale Ordnung’**, c’est-à-dire qu’Hallstein n’hésite pas à décrire le régime totalitaire nazi comme un ‘ordre social moderne’.

⁴⁷ **‘Rechtsangleichung’**, à savoir, la ‘novlangue’ nazie utilisée pour désigner le renversement du système juridique existant, et pour imposer les lois totalitaires nazies.

⁴⁸ **‘Rechtsvereinheitlichung’**, c’est-à-dire, un autre mot nazi conçu pour dissimuler l’imposition du droit totalitaire nazi.

**Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »**

Hallstein – Le cerveau de 'l'Union Européenne de Bruxelles' Le Cartel allemand accède à la technologie nucléaire



**Le 1^{er} janvier 1959,
la 'Commission Européenne' établit
officiellement un "marché commun pour les
matériaux nucléaires", à travers EURATOM.**

**Donc, un an seulement après que le croisé
des Nazis et du Cartel, Hallstein,
ait été nommé chef du politburo du Cartel
– et 14 ans après 1945 –
il avait accompli sa troisième mission:
l'accès des intérêts allemands du Cartel
à la technologie des armes nucléaires.**

“D'un autre côté, il y a ces (lois) qui doivent être conçues en premier lieu, puisque dans le domaine juridique, il n'y a pas d'inventions, mais seulement des découvertes. Ces lois doivent être conçues avec la participation des 'Protecteurs de la loi' [des Nazis et du Cartel] dans les territoires de l'Est,⁴⁹ qui peuvent effectuer certaines [!] contributions se dirigeant vers la purification ['läutern'] de notre système juridique, afin d'en faire un véritable droit [des Nazis et du Cartel] du peuple allemand.

“Le 'programme juridique d'urgence', les objectifs immédiats, constituent en fait l'introduction des lois déjà en usage dans le vieux Reich.⁵⁰

“Le processus juridique pour introduire ces lois [des Nazis et du Cartel] est la Directive.⁵¹ La compétence [pour émettre ces directives] réside auprès des responsables du Reich ['Reichsminister'] (des Nazis et du Cartel) et auprès du ministère de l'Intérieur [nazi].

Hallstein incorpora tous ces éléments dans le 'Traité de Rome, en tant que principes fondateurs de la domination de 'l'Union Européenne de Bruxelles' sur l'Europe d'aujourd'hui:

- **Les “responsables du Reich [du Cartel européen]”** cités dans le 'Discours de conquête' d'Hallstein, devinrent les 'commissaires européens', qui **dirigent l'Europe** au nom du Cartel et au-delà de tout contrôle démocratique.
- **Les “directives”** provenant des plans des Nazis et du Cartel devinrent les **“directives de l'Union Européenne” d'aujourd'hui. Ces “directives de l'Union Européenne”,** avec les prétendues **“réglementations Européennes”**, devinrent les ordres dictatoriaux par lesquels le politburo du Cartel, la 'Commission Européenne', décide des lois pour les 500 millions de personnes de l'Europe – essentiellement en dehors de tout processus démocratique.

⁴⁹ *“Ostmarken”,* c'est-à-dire qu'Hallstein utilise ici le pluriel du mot 'Ostmark', sous-entendant qu'après l'annexion de l'Autriche, il prévoit que de nombreux nouveaux territoires de l'Est seront conquis; avec l'attaque de la Pologne et de l'Europe de l'Est un peu plus de 6 mois plus tard, l'aperçu que donne Hallstein ici deviendrait une réalité sanglante.

⁵⁰ *“Altreich”,* c'est-à-dire, l'Allemagne nazie.

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' La tradition des symboles



En tant que récompense pour avoir complété les missions du Cartel durant son premier mandat de 5 ans comme chef du politburo, les acteurs du Cartel commandèrent, pour le « **nouveau roi de l'Europe** », un « **château** » approprié et un « **personnel royal** » se composant de plusieurs milliers de bureaucrates serviles.

La construction du bâtiment du Berlaymont – qui, encore aujourd'hui, reste le quartier général de la « Com-

mission Européenne », commença en 1963 et marqua le début du second mandat de 5 ans d'Hallstein en tant que son chef. Lorsque l'on regarde les plans de son futur château, Hallstein doit avoir été fou de joie : la forme du quartier général de la « Commission Européenne » ressemble de façon frappante à l'emblème situé sur le badge qu'il porta avec fierté pendant de nombreuses années, et seulement deux décennies auparavant.

⁵¹ *'Verordnung'*, c'est-à-dire l'exécution dictatoriale des lois nazies dans les pays occupés; c'est une étrange ironie de l'histoire que, moins de deux décennies après que le propagandiste nazi Hallstein ait présenté ces mécanismes non démocratiques comme un outil conçu pour contrôler l'Europe sous la coalition des Nazis et d'IG Farben, il ait introduit – en tant que président de la Commission Européenne – les mêmes 'directives' et 'règlements' exacts en tant qu'outils via lesquels les successeurs d'IG Farben pourraient dominer l'Europe via 'l'Union Européenne de Bruxelles'. Le 'Traité de Lisbonne', qui entra en vigueur le 1er décembre 2009, fit des visions principales d'Hallstein une réalité.

"Parmi les sujets de cet alignement rapide [à la loi des Nazis et du Cartel], nous pouvons différencier deux groupes: le premier groupe comprend les directives concernant le droit constitutionnel, qui constituent l'Etat national-socialiste et définissent sa forme et sa réalité.

"Ces directives furent déjà introduites en Autriche quelques jours après la loi d'unification⁵² [des Nazis et du Cartel].

"Parmi celles-ci, on trouve:

- *Les lois constitutionnelles d'Etat contre la mise en place de nouveaux partis politiques [dans une Europe placée sous le contrôle des Nazis et du Cartel]⁵³*
- *Les lois constitutionnelles d'Etat visant à assurer l'unité entre l'Etat [européen, des Nazis et du Cartel] et le parti⁵⁴ [des Nazis et du Cartel].*
- *Les lois constitutionnelles d'Etat pour la construction du Reich⁵⁵ [européen, des Nazis et du Cartel].*
- *Les lois constitutionnelles d'Etat concernant les gouverneurs du Reich⁵⁶ [européen, des Nazis et du Cartel].*

- *Certains complexes juridiques connectés à ces lois constitutionnelles, y compris la loi des citoyens (droit civil) du Reich [Reichsbürgergesetz] la loi sur le drapeau du Reich [Reichsflaggengesetz], les directives concernant les marques nationales [Hoheitszeichen], le sceau national [Reichssiegel] et les symboles nationaux [à savoir, le swastika nazi]*

⁵² *'Vereinigungsgesetz'*, c'est-à-dire la loi nazie imposée qui devrait donner l'annexion de l'Autriche sur une base pseudo-juridique.

⁵³ *'Staatsgrundgesetze gegen die Neubildung von Parteien'*, c'est-à-dire qu'en tant qu'une des premières lois imposées après avoir pris le pouvoir en Allemagne, les Nazis interdirent la mise en place de nouveaux partis politiques; cette loi était considérée comme étant si importante par Hallstein, qu'elle devait être introduite dès que possible dans tout pays envahi par les Nazis – et il s'agit du même homme qui façonna, plus tard, l'Union Européenne de Bruxelles.

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' La tradition de la promotion des dictatures du Cartel



De 1933 à 1945, au nom de la coalition des Nazis et du Cartel



De 1958 à 1967, en tant que le premier président de la 'Commission Européenne'. Nommé par le Cartel

En 1939, Hallstein défendit publiquement la construction de la dictature des Nazis et du Cartel à travers l'Europe – y compris l'interdiction de créer d'autres partis politiques, ainsi que d'autres caractéristiques d'un régime totalitaire.

Moins de deux décennies plus tard, ce croisé oeuvrant pour une dictature industrielle Européenne devint l'architecte en chef de 'l'Union Européenne de Bruxelles.'

En 1957, ce même homme fut nommé par le Cartel en tant que le premier président de son nouveau politburo, la 'Commission Européenne'.

Afin de tromper le public, les acteurs militaires du Cartel avaient été échangés après 1945, mais le Cartel du pétrole et des médicaments positionna ses technocrates principaux, dans les domaines de la politique et du droit, aux premiers rangs, pour sa tentative suivante de conquête de l'Europe.

⁵⁴ Loi vitale pour établir la dictature nazie dans n'importe quel pays.

⁵⁵ 'Neuaufbau', à savoir, la transformation de la démocratie en dictature.

⁵⁶ 'Reichstatthaltergesetz', le 1^{er} paragraphe de cette loi stipule: 'Le gouverneur du Reich est le représentant du gouvernement du Reich sur son territoire. Sa tâche est de s'assurer que les ordres politiques publiés par le Führer et Chancelier du Reich (Hitler) soient suivis' ('Er hat die Aufgabe, für die Beobachtung der vom Führer und Reichskanzler aufgestellten Richtlinien der Politik zu sorgen').

En 1957, Hallstein conçut ces **“lois constitutionnelles d'Etat pour la nouvelle construction du Reich [européen et du Cartel]”** dans le 'Traité de Rome.'

Plus de 5 décennies plus tard, 27 dirigeants politiques de l'Europe – sans avoir exposé l'origine historique malfaisante de 'l'Union Européenne de Bruxelles' à leurs électeurs – signèrent la 'loi d'habilitation de Lisbonne' et, partant, la **“ loi constitutionnelle d'Etat pour la nouvelle construction du Reich [européen et du Cartel].”**

“Le second groupe de lois immédiates, qui se développe tous les jours, comprend les directives concernant la construction des organisations d'Etat [des Nazis et du Cartel], les droits ou procédures matériels à propos desquels le législateur national-socialiste⁵⁷ a déjà rendu son verdict [remarquez le langage suprémaciste!] – soit en maintenant les conditions juridiques existantes [des Nazis et du Cartel], soit en en créant de nouvelles.

“Ces directives sont des 'Causa Iudicata' [lois adoptées], c'est-à-dire qu'elles sont entrées depuis l'état de politique juridique ['Rechtspolitik'] dans l'état d'ordre existant ['geltenden Ordnung'] (des Nazis et du Cartel).

“Ces lois n'ont pas besoin de délibérations supplémentaires [!].

“Les lois les plus importantes [des Nazis et du Cartel] de cette catégorie et qui furent immédiatement introduites [dans l'Autriche annexée et dans les autres pays occupés] étaient:

⁵⁷ 'Nationalsozialistische Gesetzgeber', c'est-à-dire le gouvernement d'Hitler.

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' L'architecte de la dictature du Cartel au 21^e siècle

Dictature
1939

'Discours de
conquête'



Dictature
1957

'Traité de Rome'



Lorsqu'on lit les paragraphes adjacents, d'évidentes questions surgissent:

- **Comment les dirigeants politiques** de 27 pays européens ont-ils pu signer la 'loi d'habilitation de Lisbonne' et approuver une plate-forme politique dont l'architecte principal avait été – sous serment public – un ardent défenseur de la dictature politique et industrielle?
- **Comment des millions de personnes intelligentes, sur tout le continent** européen – un continent qui prétend être le berceau de la démocratie – peuvent-elles faire cadeau du contrôle de la destinée de leur continent à une clique de politiciens qui ont été incapables ou peu disposés à protéger les acquis démocratiques séculaires pour lesquels tant de personnes ont sacrifié leur vie?

- *La loi pour la protection du sang allemand et de l'honneur allemand*;⁵⁸
- *La mise en place des organisations administratives du Reich [européen, des Nazis et du Cartel] ['reichseigene Verwaltungen'] ;*
 - a) *L'administration financière ['Finanzverwaltung'] en tant qu'une des premières mesures ;*
 - b) *L'administration juridique ['Justizverwaltung'] ;*
 - c) *L'administration des chemins de fer et des services postaux ['Eisenbahn- und Postverwaltung'] ;*
 - d) *L'administration du trafic aérien ['Luftfahrtverwaltung'] ;*
 - e) *Les bureaux du ministère de la Propagande ['die Behörden des Propaganda Ministeriums'] ;*
- *“Les lois militaires ['Wehrrecht'] et les lois concernant le service du travail pour le Reich*⁵⁹ *[européen, des Nazis et du Cartel], ainsi que le droit concernant la défense aérienne ;*

⁵⁸ *'Gesetz zum Schutze des deutschen Blutes'*, il ne s'agit pas d'un défaut d'impression; Hallstein, qui deviendrait plus tard le père fondateur de 'l'Union Européenne de Bruxelles' défend comme priorité supérieure l'imposition des lois raciales de Nuremberg dans les pays occupés.

⁵⁹ *'Reichsarbeitsdienst'*, à partir de 1935, les Nazis introduisirent un service obligatoire de six mois avant le service militaire qui servait de préparation idéologique et physique de chaque individu allemand mâle à la guerre.

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' L'architecte de la dictature du Cartel au 21^e siècle

Dictature
Industrielle
1939



Dictature
Industrielle
1957



**Les supporters politiques de la 'loi d'habilitation
de Lisbonne' pour la dictature industrielle de
'l'Union Européenne de Bruxelles'**

En 1957, le raciste aryen Walter Hallstein, un ardent défenseur de la soumission militaire de l'Europe à une domination dictatoriale de la coalition des Nazis et du Cartel, fut autorisé à devenir l'architecte principal et le premier 'président' de l'Europe. On empêcha les populations d'Europe – à cette époque – d'apprendre qui était cet architecte principal de 'l'Union Européenne de Bruxelles'.

Suite à la publication de ce livre, aucun politicien ayant signé la 'loi d'habilitation de Lisbonne', aucun parti politique siégeant au soi-disant 'Parlement européen' – une feuille de vigne pour cacher la dictature industrielle de 'l'Union Européenne de Bruxelles' – personne à travers l'Europe ne pourra plus dire: 'Nous ne savions pas.'

Il ne peut y avoir qu'une conclusion: les politiciens européens et les partis politiques qui continuent de soutenir la construction dictatoriale de 'l'Union Européenne de Bruxelles' – en dépit de cette preuve historique dévastatrice – doivent être démis de leurs fonctions par des millions de personnes et remplacés par des représentants qui sont déterminés à protéger la démocratie.

- *Tirées des lois administratives ['Verwaltungsrecht']: la loi de la communauté administrative du Reich ['Reichsgemeindeordnung'], la loi liée aux réunions⁶⁰, une partie du droit concernant les employés des services publics⁶¹ et une partie du droit lié aux réglementations des salaires de la fonction publique ['Besoldungsrecht'] ;*
- *Les taxes importantes ;*
- *Tirés à partir des lois réglementant les organisations professionnelles ['ständisches Recht'] : la loi réglementant la Chambre de la culture ['Kulturkammergesetzgebung'], le droit vétérinaire ['Tierärzte- Ordnung'] ;*
- *Tirés du droit agricole ['Bauernrecht']: le droit de succession des propriétés agricoles ['Erbhofgesetz'], la loi sur les disponibilités alimentaires ['Nährstandsgesetz'], les règlements pour la commercialisation des produits agricoles ['landwirtschaftliche Marktordnung'] ;*
- *Tirés du droit social ['Sozialrecht']: les règlements [des Nazis et du Cartel] d'assurance du Reich ['Reichsversicherungs-Ordnung'] et les règlements de sécurité sociale ;*
- *Tirée des lois concernant l'emploi ['Arbeitsrecht'] : petit à petit, la loi réglementant le service national du travail .*

⁶⁰ *'Sammlungsgesetz'*, une loi nazie précoce de 1934 qui élimine, en substance, le droit à toute réunion publique indépendante en exigeant une autorisation officielle par les autorités nazies pour toute réunion de ce genre.

⁶¹ *'Beamtenengesetz'*, l'une des premières lois nazies datant du 7 avril 1933 – deux semaines seulement après l'infâme 'loi d'habilitation' (Ermächtigungsgesetz) des Nazis – et qui exclut du service public toute personne de descendance juive, toutes les personnes opposées au régime nazi, ainsi que toutes les personnes 'qui ne sont pas prêtes, à tout moment et sans ménagement, à défendre l'état national' ('Personen, die nicht jederzeit rückhaltlos für den nationalen Staat eintreten').

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

Hallstein – Le cerveau derrière 'l'Union Européenne de Bruxelles' L'architecte de la dictature du Cartel au 21^e siècle



Contrôle total des sociétés dans tous les pays européens

Déjà avant l'adoption de la 'loi d'habilitation de Lisbonne', 'l'Union Européenne de Bruxelles' déterminait environ 80% de tous les actes juridiques au sein des pays membres de 'l'Union Européenne de Bruxelles'. Le monopole pour l'élaboration de ces lois repose entre les mains du politburo du Cartel, la 'Commission Européenne' – et non entre les mains du 'Parlement européen'.

Ceci est le résultat du soi-disant 'Traité de Rome', élaboré il y a un demi-siècle par l'équipe d'Hallstein au nom du Cartel. Après la 'loi d'habilitation de Lisbonne', ce pourcentage atteindra presque les 100% – c'est-à-dire, le contrôle total sur les nations, les sociétés et les populations Européennes par le Cartel.

La plupart des lois énumérées par Hallstein dans son 'discours de conquête' de 1939 (page de gauche) seront mises en application à travers toutes l'Europe par 'l'Union Européenne de Bruxelles'. Le 'discours de conquête' de 1939 d'Hallstein n'est pas seulement un document historique unique, mais aussi extrêmement actuel: il fournit au lecteur de ce livre – et en fait, à chaque personne résidant en Europe aujourd'hui – un aperçu précis de l'avenir de ce continent sous le règne de 'l'Union Européenne de Bruxelles'.

- "Tiré des lois liées à l'économie, **'le décret visant à faire respecter le plan de quatre ans'** ⁶²

Le "**Plan de quatre ans**" de la coalition des Nazis et du Cartel constituait le 'projet économique central' de la dictature des Nazis et du Cartel pour parvenir à la conquête de l'Europe.

- "En plus, **les règles concernant le secteur de l'économie lié à la production** [*gewerblichen Wirtschaft*],

Les "**règles concernant le secteur de l'économie lié à la production**" faisaient partie de la gouvernance économique totalitaire et centralisée de la dictature des Nazis et du Cartel, avec comme objectif d'assurer le contrôle économique du Cartel sur toute l'Europe.

"Concernant les lois du **Cartel** [*Kartellrecht*] , concernant la publicité des entreprises [*Wirtschafts-Werbung*] , concernant la formation des prix [*Preisbildung*] , et en particulier à propos des règlements gouvernementaux visant à fixer les prix [*Preisstoppverordnung*] ;

- Tirée du droit civil [*Zivilprozessrecht*] , **la loi pour éviter les excès des pouvoirs exécutifs** [*Verhütung missbräuchlicher Ausnutzung von Vollstreckungsmöglichkeiten*] ;
- Tirée du **droit criminel**, tout particulièrement les **lois concernant la trahison et la haute trahison** [*Hoch- und Landesverrat*] ;

⁶² *Verordnung zur Durchführung des Vierjahresplans*, c'est-à-dire que le bureau du 'Plan de quatre ans' constituait l'agence centrale pour la coordination des activités criminelles entre le Cartel IG Farben du pétrole et des médicaments et le gouvernement nazi, en ce qui concernait la préparation à la seconde guerre mondiale. Les deux personnages clés étaient le Dr. Carl Krauch, PDG du cartel IG Farben (BAYER, BASF, HOECHST et d'autres multinationales des produits chimiques) et Hermann Goering. Comme les tribunaux des crimes de guerre de Nuremberg le documentèrent plus tard, ce 'Bureau du Plan de quatre ans' remplissait plusieurs fonctions principales, et parmi celles-ci :

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

Le 'Bureau du plan de quatre ans' des Nazis et d'IG Farben: Le plan du Cartel pour la 'Commission Européenne'

Le quartier général du Cartel IG
Farben à Francfort (Allemagne)



Le "Bureau de planification économique"
d'IG Farben, nommé le NW7, à Berlin



Carl Krauch:
condamné à
6 ans de prison
pour asservisse-
ment, torture,
meurtre et au-
tres crimes de
guerre



H. Goering :
anticipe la
peine de mort
à Nuremberg
en se suicidant

Le "Bureau du plan de quatre ans" du Cartel des Nazis et d'IG Farben
– également connu sous le nom de "bureau Krauch" (tribunal de Nuremberg) –

- Préparait les Nazis techniquement et logistiquement à la seconde guerre mondiale
- Coordonnait le pillage de l'Europe conquise
- Etait dirigé par le directeur 'plénipotentiaire' d'IG Farben, Karl Krauch, qui commandait des milliers de technocrates
- Etait le 'gouvernement économique' de l'Europe conquise
- Devint le plan et le modèle pour la "Commission Européenne" du Cartel – et d'Hallstein

- a) Préparer l'Allemagne nazie techniquement et logistiquement à la guerre ;
- b) Coordonner l'immense production et le stock d'explosifs et d'autres matériaux essentiels à la Wehrmacht ;
- c) Coordonner les renseignements rassemblés par BAYER, BASF et d'autres filiales d'IG Farben depuis des dizaines de pays, et les utiliser pour la planification stratégique de la guerre ;

Plus d'informations: **GB2FY461**

Le 'gouvernement économique' du Cartel 1936 à 1945: le 'Bureau du plan de quatre ans'

Le "Bureau du plan de quatre ans" – le 'gouvernement économique' du Cartel pour la conquête de l'Europe – publiait une revue mensuelle intitulée "Le plan de quatre ans – Revue de politique économique nationale-socialiste" [Der Vierjahresplan, Zeitschrift fuer Nationalsozialistische Wirtschaftspolitik].

Le premier "Plan de quatre ans" fut lancé en 1936 et avait pour objectif de préparer l'Allemagne à la seconde guerre mondiale – sous la guidance technologique et économique du Cartel d'IG Farben.



De nombreux numéros de ces "Plan de quatre ans" ont été préservés. Ci-dessus : première page de l'édition de janvier 1937, avec Hitler et Goering en couverture. A gauche: une première page durant la guerre, reflétant la conquête économique comme étant le véritable but de la seconde guerre mondiale.

La vaste 'section publicitaire' de cette publication par le « gouvernement économique » des Nazis et du Cartel, se lit comme un 'Who's who' de l'Allemagne industrielle. Ces revues raconteront – de façon plus claire que la plupart des livres d'histoire – au nom de qui la seconde guerre mondiale a été déclenchée.

Le projet principal de la coalition des Nazis et du Cartel :
un plan directeur pour mener à « l'Union Européenne de Bruxelles »

Le 'Gouvernement économique' du Cartel aujourd'hui: 'l'Union Européenne de Bruxelles'



Mail

Wednesday, Mar 31 2010

Britain faces losing power over its own Budget under new plans for an 'economic Government of the EU'

By JASON GROVES

Britain could be forced to have its Budget signed off by European leaders under plans to impose an 'economic government of the EU', it emerged yesterday.

German Chancellor Angela Merkel is pressing for 'oversight' of national economies to be included in controversial arrangements that were agreed by EU leaders yesterday.



65 ans après que la dernière édition de la gazette du 'gouvernement économique' de la coalition des Nazis et du Cartel, le "Plan de quatre ans", ait été publiée, le Cartel est en train de préparer la 'résurrection' de la même construction totalitaire: à travers les acteurs politiques du Cartel aujourd'hui et les chefs de ses pays exportateurs leaders, ces groupes d'intérêt sont en train de proposer un 'gouvernement économique' dictatorial placé sous le contrôle de 'l'Union Européenne de Bruxelles'. **L'humanité ne doit pas attendre une autre catastrophe et le prochain 'Tribunal de Nuremberg' pour arrêter ces projets !**

Plus d'informations : **GB2EG298**

- "Tirées du **droit privé** ['Privatrecht'], la **nouvelle loi concernant les actionnaires** ['Aktienrecht'], la loi liée aux **lettres de change et aux chèques** ['Wechsel- und Scheckrecht'], les lois liées au trafic ferroviaire ['Eisenbahnverkehrsordnung'] **ainsi que d'autres lois** ⁶³;

"L'introduction de ces lois en grande urgence ne peut pas simplement être accomplie par une simple phrase qui ordonne que ces lois entrent en vigueur dans les nouveaux territoires [occupés par les Nazis et le Cartel]."

Si la '**loi d'habilitation de Lisbonne**' est mise en application, le Cartel ne "**prendra pas simplement le pouvoir sur un Etat tout entier**", mais il prendra le contrôle de **tous les pays d'Europe** – y compris leurs économies, leurs sociétés et les vies de tous leurs citoyens, pendant les générations à venir.

*"Par ailleurs, ces lois n'ont pas été introduites au Sudetenland [une partie de l'actuelle République tchèque] à la même vitesse (qu'en Autriche), en raison du manque de temps⁶⁴, mais aussi parce que [dans le cas du Sudetenland], **nous ne pouvions pas prendre le pouvoir [!] d'un Etat tout entier avec un système juridique défini**. . . .*

"La structure de l'organisation administrative de l'Autriche et du Sudetenland, qui est actuellement en train d'être formée, servira de modèle pour la future administration du Reich tout entier.⁶⁵ Ceci a été souligné par le ministre (de l'Intérieur) du Reich, le ministre Frick, il y a quelques jours, durant un discours donné à 'l'Académie de l'Administration', à Hambourg (Allemagne):

- "Au niveau inférieur (de cette structure administrative dans les pays conquis), on trouvera les entités des villes et des comtés ['Stadt- und Landkreise']; les comtés constituent un mélange de circonscriptions administratives de l'Etat ['staatliche Verwaltungsbezirke'] et de corps auto-administrés ['Selbstverwaltungs-Körperschaften'], ils seront dirigés par un directeur administratif ['Landrat'];

d) Coordonner le pillage des entreprises industrielles principales par le cartel d'IG Farben dans les pays conquis par la Wehrmacht nazie; ceci mena à la condamnation de plusieurs dirigeants d'IG Farben devant les tribunaux pour crimes de guerre de Nuremberg, non seulement pour génocide et esclavage, mais aussi pour pillage.

La vision d'Hallstein de 1939 est en train de devenir une réalité aujourd'hui



Fury as EU approves GM potato

Critics claim plant could spread antibiotic-resistant diseases to humans

By Martin Hickman and Genevieve Roberts

Thursday, 4 March 2010

The introduction of a genetically modified potato in Europe risks the development of human diseases that fail to respond to antibiotics, it was claimed last night.

German chemical giant BASF this week won approval from the European Commission for commercial growing of a starchy potato with a gene that could resist antibiotics – useful in the fight against illnesses such as tuberculosis.

Farms in Germany, Sweden, the Netherlands and the Czech Republic may plant the potato for industrial use, with part of the tuber fed to cattle, according to BASF, which fought a 13-year battle to win approval for Amflora. But other EU member states, including Italy and Austria and anti-GM campaigners angrily attacked the move, claiming it could result in a health disaster.

Avec le brevetage de notre nourriture, le Cartel ne cherche pas seulement à créer un marché mondial d'une valeur de plusieurs milliards. Il y a également une composante hautement politique: la dépendance ultime de millions de personnes aux nourritures génétiquement modifiées

mettra des populations entières à la merci des entreprises qui possèdent les brevets en question.

Ce n'est pas un hasard que BASF – un membre du Cartel criminel d'IG Farben – soit le fer de lance de ce développement fatidique.

⁶³ Qu'Hallstein ait énuméré ici ces lois spécifiques sous une forme si explicite, n'était pas une coïncidence. Ces lois – apparemment non liées entre elles –, règlements et décrets, servaient tous un but commun: la mobilisation interne et externe pour la guerre.

⁶⁴ Depuis l'annexion en octobre 1938 et le discours d'Hallstein en janvier 1939.

⁶⁵ *'künftigen Reichsverwaltung'*, c'est-à-dire que cela sera appliqué à d'autres pays conquis par la coalition des Nazis et d'IG Farben, en Europe et dans le reste du monde.

- Au niveau moyen (de cette structure administrative), se trouveront les entités régionales du Reich [**'Reichsgaue'**], également **un mélange des circonscriptions** administratives de l'état des corps auto-administrés; ils seront dirigés par les **gouverneurs du Reich**.⁶⁶

*"Ces quelques exemples peuvent vous donner une idée de la quantité de ce qui doit encore être effectué et exécuté après la germanisation politique et aussi la **germanisation juridique des nouveaux territoires**.⁶⁷ Une surabondance de grandes opportunités se trouve devant le **'Protecteur allemand de la loi' [des Nazis et du Cartel]**.*

"Il la saisira avec une profonde confiance dans le futur de notre peuple [le 'Volk (aryen)'] et avec la conscience que c'est un honneur pour lui que de partager une modeste partie du fardeau des travaux de construction menant vers l'achèvement de la grande tâche historique de l'Allemagne⁶⁸ dont nous faisons tous partie."

La mise en application de la 'loi d'habilitation de Lisbonne' de 2009 transformerait les derniers paragraphes culminants du 'Discours de conquête' d'Hallstein en une réalité qui donne à réfléchir, aujourd'hui – pour les peuples d'Europe et du monde.

⁶⁶ **'Reichsstatthalter'**, ils étaient des membres fanatiques des SS, des soldats nazis ou des bureaucrates, qui avaient fait le serment d'appliquer impitoyablement les ordres du Cartel du pétrole et des médicaments et de ses pantins politiques (voir ci-dessus).

⁶⁷ **'Nach der politischen auch die rechtliche Eindeutschung'** c'est-à-dire que la soumission [militaire] et politique de l'Europe est scellée pour l'éternité par l'établissement d'un nouveau système juridique allemand [des Nazis et du Cartel] à travers l'Europe et le monde.

⁶⁸ **'Grosse geschichtliche Aufgabe Deutschlands'**, à savoir, la grande mission historique du Cartel allemand des produits chimiques, du pétrole et des médicaments visant à conquérir et à contrôler l'Europe et le monde.

La vision d'Hallstein de 1939 est en train de devenir une réalité aujourd'hui



UK economy News - Friday 26th March 2010

EU leaders make play for new European government



Friday 26th March 2010

European Union leaders from Germany and France are said to be behind a potentially controversial move which would see the introduction of "an economic government of the EU". In simple terms this would be an authority within the European Union which would oversee the economies of member countries and where "relevant" would have the power to implement fines if states continue with long term high budget deficits. So what would this mean for the UK?

Les héritiers politiques des 'architectes d'Auschwitz' sont les fers de lance de la tentative suivante du Cartel pour contrôler, finalement, les vies de millions de personnes.

Merkel (BAYER, BASF) et Sarkozy (HOECHST/aujourd'hui devenu SANOFI) sont les acteurs politiques des trois sœurs du Cartel qui sont, finalement, responsables de deux guerres mondiales.

L'exposition du passé criminel de ces entreprises du Cartel constitue un événement qui tombe à pic. La dissémination dans le monde entier des informations contenues dans ce livre permettra à l'humanité de tirer d'importantes leçons de l'histoire et de ne pas devenir la victime de ces intérêts du Cartel pour la troisième fois.

Personne ne pourra dire: "Je ne savais pas !"



Durant toute sa vie, Hallstein est resté un serviteur notoire du Cartel. De la même façon qu'un criminel récidiviste est conduit d'un lieu du crime à un autre, Hallstein ne se reposait jamais dans la quête visant à compléter sa mission: livrer l'Europe aux mains du Cartel.

Bien qu'Hallstein, ne pouvait évidemment pas révéler ouvertement les intérêts industriels qu'il servait, il écrivait de façon remarquablement franche concernant ses intentions lors de la construction de 'l'Union Européenne de Bruxelles.'



Dans son livre de 500 pages, 'Die Europäische Gemeinschaft' [la Communauté Européenne], qui, en 1979, en était déjà à sa 5e édition, il se vante même de la nature "originale" de la pièce maîtresse de sa construction, la 'Commission Européenne', comme n'ayant "aucun précédent direct dans l'histoire".

Propagation de la dictature du Cartel

Les organes constitutionnels

- **La Commission**

“Chaque action commence avec la Commission [Européenne].

“La Commission [Européenne] est l'élément le plus original de l'organisation de la Communauté [Européenne], et qui n'a aucun précédent direct dans l'histoire.

“Sa fonction est de représenter la Communauté [Européenne] à l'intérieur et à l'extérieur. ...

“La Commission [Européenne] est indépendante des gouvernements des états-membres. Les instructions des états-membres ne doivent pas être données ni prises par la Commission [Européenne]

“La Commission possède le monopole de l'initiative législative ...

Walter Hallstein

“La Communauté Européenne”

5^e édition

Econ Verlag, Düsseldorf, 1979

Il est évident que peu de personnes parmi les dirigeants qui ont signé la « loi d'habilitation de Lisbonne » ont lu le livre d'Hallstein – et qu'encore moins de personnes l'ont pris au sérieux.

Enhardi par cette complaisance, le Cartel a progressé.

A présent, il est grand temps – pour les politiciens démocrates ainsi que pour des millions de gens – de se dresser pour défendre les droits fondamentaux de liberté et de démocratie. Si nous n'agissons pas maintenant, nous pourrions ne pas avoir d'autre chance de pouvoir le faire avant des générations.

Sept décennies après qu'Hallstein ait présenté sa vision de l'Europe dans ce discours, celle-ci est près de devenir réalité.

Sarkozy, Merkel, Berlusconi et d'autres politiciens exécutent impitoyablement les ordres du Cartel du pétrole et des médicaments.

Ce n'est pas par hasard que ces mêmes politiciens ont forcé d'autres leaders politiques à signer la loi d'habilitation pour la prise de pouvoir par le Cartel de l'Europe, le prétendu 'traité de Lisbonne'.

Puisque ces politiciens n'ont pas eu le courage de résister à la coercition des gens du Cartel, les populations de l'Europe doivent prendre une décision: accepter cette dictature industrielle dans toute l'Europe, ou protéger notre droit fondamental à la démocratie, pour cette génération d'Européens et pour toutes les générations à venir.

